

Le Néolithique de la vallée de la Méhaigne

(Hesbaye Liégeoise)

par J. DESTEXHE-JAMOTTE

Etude Morphologique et Anthropologique des ossements préhistoriques d'Avennes

par le Dr. G. VERDIN

Le 27 janvier 1947, nous avons présenté à nos Collègues de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire de Bruxelles une première note sur une sépulture néolithique et un riche mobilier funéraire trouvés à Avennes (Vallée de la Méhaigne, Hesbaye Liégeoise) ⁽¹⁾.

Les travaux de repérage opérés dans le voisinage avait fait entrevoir alors, la possibilité d'effectuer en profondeur des recherches présentant un réel intérêt pour l'étude du Néolithique de la Hesbaye Liégeoise.

Nos espoirs ont été largement dépassés puisque, après l'exploration d'une première agglomération préhistorique à Avennes, nous avons en outre découvert et fouillé quatre autres gisements similaires dont deux sont situés à Latinne et les deux autres sur le territoire de la Commune de Moxhe (Vallée de la Méhaigne).

Poursuivant nos investigations tant en aval qu'en amont de la Commune d'Avennes, les mêmes vestiges industriels ont pu être localisés depuis Ambresin jusque Fallais, partout où la craie affleure ou ne se trouve qu'à faible profondeur. A l'heure actuelle, deux autres sites importants font l'objet de recherches systématiques en profondeur.

(1) J. DESTEXHE-JAMOTTE : La sépulture préhistorique d'Avennes (Province de Liège). Epoque « Robenhausienne ». (Ext. : *Bull. S.R.B. d'Anth. et de Prébist. de Bruxelles*, 1947, t. LVIII (pp. 8 à 19)).

Tous ces gisements présentent entre-eux les plus grandes similitudes, tant du point de vue de leur situation topographique que du faciès industriel, ils seront donc analysés ensemble.

Il est certain que d'autres stations pareilles seront découvertes dans un proche avenir, c'est pourquoi, il est utile de bien faire connaître à présent cette vallée de la Méhaigne et son ensemble industriel néolithique si homogène.

Après une brève description de la vallée de la Méhaigne et un rappel des travaux antérieurs, nous ferons part des observations relatives :

- I. Aux puits d'extraction du silex.
- II. Aux ateliers de la taille du silex.
- III. Aux emplacements d'habitations.
- IV. A l'industrie lithique.
- V. A l'industrie osseuse et en bois de cervidés.
- VI. A la céramique.
- VII. A la faune.
- VIII. A la sépulture.

La Méhaigne est l'une des trois importantes rivières qui drainent le plateau hesbignon; elle prend sa source à 10 km au nord de Namur, entre Saint-Germain et Upigny et arrose successivement dans son cours moyen les villages de Wasseiges, Embresin, Moxhe, Avennes, Braives, Latinne et Fallais.

Après cette localité, elle s'engage dans les gorges profondes creusées laborieusement dans les schistes et les calcaires et traverse ainsi dans son cours inférieur les villages de Fumal, Huccorgne, Moha et Wanze pour se jeter dans la Meuse à Statte, faubourg de Huy.

Depuis Wasseiges, elle a parcouru ainsi 19 km; à son embouchure, elle est large de plus de 10 mètres.

Dans le présent travail, c'est le cours moyen de cette rivière qui nous intéressera; c'est-à-dire les quelque 10 km qui séparent Wasseiges de Fallais.

Entre ces deux communes, les rives présentent des aspects fort différents.

La rive droite couverte d'une épaisse couche de limon descend en pente douce jusqu'aux larges prairies marécageuses dans lesquelles serpente la rivière.

La rive gauche par contre est plus abrupte et présente deux et parfois trois terrasses qui s'étagent successivement. Cette formation est due aux bancs de marnes du sous-sol qui ont mieux résistés que les limons à l'action destructive des eaux dévalant sur les pentes.

Ces marnes très pures ne contiennent ni terres ni argiles, mais seulement une faible proportion de sable blanc très fin. Elles ont été exploitées autrefois pour l'amendement des terrains cultivés. A Avennes et à Meeffe, on peut encore voir présentement plusieurs marnières à ciel ouvert abandonnées et envahies par la végétation.

Rappelons que ce sont ces carrières ainsi que les travaux de construction de la voie ferrée Landen-Ciney qui en 1870-1885-1891-1892 ont fait découvrir les premiers puits préhistoriques d'extraction du silex à Avennes, puits étudiés par le baron de Loë ⁽²⁾.

Une pléiade d'amateurs dont Davin-Rigot et Cyprien Galand furent les premiers et les plus actifs, ont récolté depuis lors de très nombreux silex taillés à la surface des champs qui bordent les deux rives de la rivière.

Depuis Wasseiges jusqu'à Fallais, sans compter les villages limitrophes, rares sont les champs qui aujourd'hui encore ne livrent pas, après les labours, des silex taillés en plus ou moins grande abondance.

Bref, lorsque nous avons résolu d'effectuer des fouilles dans cette intéressante région, il n'y avait, à notre connaissance, que les puits préhistoriques d'Avennes et celui de Braives explorés par le Professeur M. Lohest qui avaient fait l'objet d'une étude. Mais, déjà alors, le Baron de Loë avait pressenti toute l'importance de ces travaux préhistoriques et il écrivait en 1894 : « Nous avons donc une région minière préhistorique qui, sans être comparable à Spiennes, n'en constituait pas moins un centre industriel important à l'époque néolithique ».

A l'heure actuelle, nous sommes en possession d'un nombre de documents très largement suffisants pour étayer une étude d'ensemble sur ces cinq gisements.

Certes, l'exploration totale de ces sites multiplierait les éléments recueillis, mais il est préférable de réserver de larges témoins sur lesquels pourront être expérimenté à l'avenir des moyens d'étude et de datation plus perfectionnés.

Peut-être la fouille complète permettrait-elle actuellement l'exhumation de l'une ou l'autre pièce « unique » objet convoité des collectionneurs, mais celle-ci ne pourrait influencer d'aucune façon la loi du nombre et des séries sur lesquelles nous avons basé nos observations ⁽³⁾.

⁽²⁾ Baron de LOE : Découvertes et fouilles de puits et de galeries préhistoriques d'extraction du silex à Avennes (Province de Liège). *Annales de la Sté R. B. d'Anth. de Bruxelles*, T. VIII, 1894 (10 pp. - 2 fig.).

⁽³⁾ Des plans précis ont été levés et un copieux carnet de fouilles journalier illustré de nombreuses photographies complètent la documentation.

A. *Avennes.*

Ce village hesbignon est situé dans la vallée de la Méhaigne à 9 km d'Omal, 7 km de Hannut et 10 km de Moha (voir figure 1).

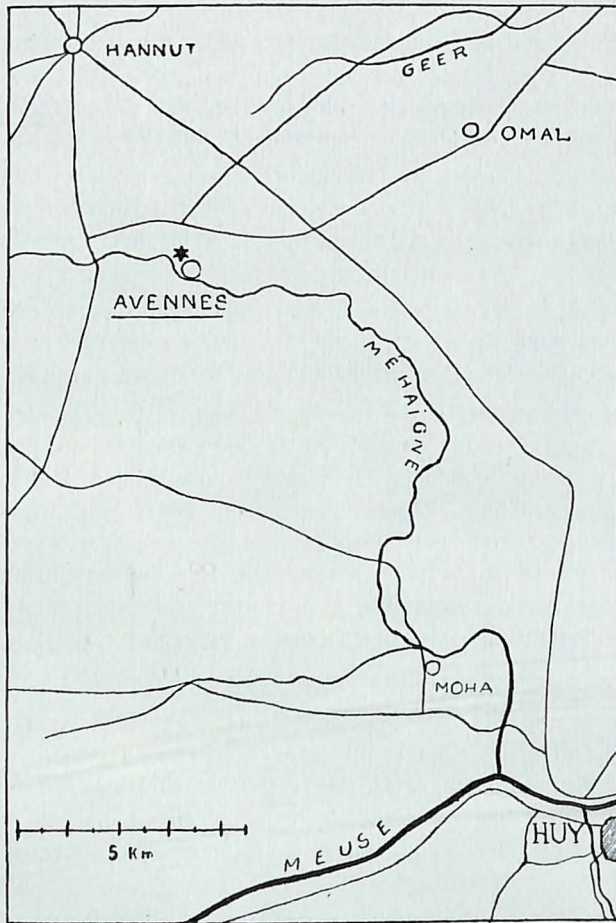


Fig. 1.

Le gisement préhistorique découvert le 7 septembre 1945 occupe les lieux-dits « Dessus le Thier des Botteresses », « dessus Fagneroux » et s'étend jusqu'aux abords immédiats de la grande marnière.

A l'heure actuelle, 40 ateliers de la taille du silex, dont 7 avec restes de foyer, 2 emplacements d'habitations et une sépulture renfermant un riche mobilier funéraire ont été explorés. De plus, 20 puits d'extraction ont été repérés.

B. *Moxhe 1.*

Les onze ateliers de la taille du silex, tous établis aux orifices de puits d'extraction comblés occupaient le sommet d'une petite éminence qui domine la Mébaigne à la limite des communes d'Avennes et de Moxhe et à moins de 500 mètres au nord-ouest du gisement néolithique d'Avennes.

Plusieurs tranchées de sondage effectuées entre les puits ont fait découvrir un véritable lit de silex taillés parfois très concentrés qui gisaient à faible profondeur sous la couche végétale.

C. *Moxhe 2.*

Le village moderne est bâti dans la vallée immédiatement en amont de la commune d'Avennes.

La station préhistorique est installée sur la moyenne terrasse dominant le vieux moulin à eau à la limite des communes de Moxhe et d'Ambresin.

Y ont été fouillés à présent douze ateliers de la taille dont deux avec restes de foyers; treize puits d'extraction y ont été repérés avec certitude.

D. *Latinne 1.*

Le village de Latinne est situé en aval de celui d'Avennes dont il n'est séparé que par la commune de Braives où viennent d'être localisés des vestiges néolithiques en trois endroits différents. Le premier gisement préhistorique est installé sur la moyenne terrasse au cœur même du village et au lieu-dit « La Chapelle ».

Nous y avons fouillé 34 ateliers de la taille du silex dont 20 étaient établis aux orifices de puits comblés et trois habitations avec restes de foyers.

E. *Latinne 2.*

Le deuxième gisement néolithique de Latinne est situé à 500 mètres à l'est de « La Chapelle » aux abords d'une source importante le long de la grand'route qui relie Huy et Hannut à 400 mètres au nord du lieu dit : « Les Golettes ».

Neuf ateliers de la taille du silex ont été fouillés à ce jour et plusieurs tranchées ont recoupé un lit de silex taillés qui paraît s'étendre à faible profondeur sur une assez vaste superficie autour des puits.

Ces cinq gisements préhistoriques explorés de 1945 à 1959 occupent des situations topographiques semblables et Avennes constitue le centre géographique de cet ensemble.

Tous sont situés sur la rive gauche et à proximité immédiate de la rivière sur des terrasses où la marne affleure. Plus haut, s'étend la plaine hesbignonne; en contre-bas sont des prairies marécageuses recouvertes la plupart du temps par les inondations de la Méhaigne.

I. *Les Puits d'extraction du silex.*

Les puits étudiés par le Baron de Loë à Avennes, une dizaine en tout, ont été détruits par la tranchée du chemin de fer et par les travaux des marnières alors en pleine activité.

Ils étaient situés à proximité du passage à niveau de la route de Lens - Saint-Remy, dans le talus droit de la voie ferrée (direction Landen-Ciney), dans la petite marnière Colsoul voisine de la gare et dans la grande marnière distante de 350 mètres environ de cet endroit.

Ces puits qui apparaissaient dans les fronts d'exploitation des marnières avaient un diamètre moyen de 0,90 m et une profondeur maximum de 7 mètres. Ils traversaient d'abord une couche de limon de 0,70 m, puis une couche de sable de 2,50 m à 3,50 m pour entamer ensuite la craie marneuse silexifère. Au fond s'ouvraient des galeries irrégulières larges de 0,65 m à 1,65 m, hautes de 0,80 m à 1 m qui faisaient parfois communiquer les puits entre eux. Les préhistoriques ont systématiquement évité de creuser de longues galeries souterraines qui auraient constitué un danger constant d'éboulement; c'est pourquoi, ils ont multiplié les puits qui ne sont parfois distants entre eux que de 4 à 5 mètres.

Ces mines ont été comblées avec les matériaux provenant de leur creusement, les remblais renferment des rognons de silex non utilisés, des blocs et de la poussière de craie, des déchets de taille, des ébauches diverses et des fragments de bois de cervidés ayant servis à dégager les rognons de la couche silexifère.

Un gros tronçon de hache polie trouvé au fond d'un puit est venue dater ces anciens ouvrages.

Nous avons examiné avec une vive attention les matériaux découverts par le Baron de Loë et exposés présentement aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire et sommes à même d'affirmer que cette industrie est bien identique à celle que nous avons retrouvée à 500 mètres en amont au « Thier des Botteresses » ainsi qu'à Moxhe et à Latinne.

Aux puits signalés par le Baron de Loë, il faut ajouter celui exploré jadis à Braives par le professeur Max Lohest ainsi que les 64 puits que nous avons reconnus à ce jour dans les localités précitées, soit un total de 75 au moins.

A l'heure actuelle, nous n'avons pu explorer complètement aucun puit faute de main-d'œuvre spécialisée. Une tentative infructueuse a permis de mesurer la difficulté et le danger qui existe à dégager les tronçons

traversant les couches de sable trop meubles et qui exigent tout un travail de consolidation, travail pour lequel nous n'étions pas outillé, mais que nous allons entreprendre. Cependant, après nos travaux partiels et nos sondages, nous pouvons confirmer pleinement les observations de nos prédécesseurs.

Tous ces puits débutent à la surface du sol par des entonnoirs ayant 2,50 m à 3 m de diamètre qui vont en se rétrécissant pour atteindre à 1,50 m de profondeur, un diamètre voisin de 1 m.

Ces entonnoirs étaient destinés à laisser pénétrer plus avant la lumière dans ces puits, mais aussi à prévenir les éboulements des couches limoneuses superficielles exposées aux intempéries.

À Latinne, presque tous les orifices des puits étaient bordés de gros rognons de silex de mauvaise qualité posés soigneusement les uns sur les autres et formant des murets circulaires qui s'enfonçaient généralement à 0,60 m sous la surface du sol.

Ce procédé fort ingénieux retenait les terres meubles et garantissait les mineurs des chutes de pierres qui s'accumulaient forcément dans le voisinage immédiat et devenaient un danger constant lors de la remontée de la matière siliceuse.

II. *Les ateliers de la taille du silex.*

Les ateliers de taille sont situés aux orifices des puits comblés et dans les environs immédiats. Le silex était donc travaillé et dégrossi sur les lieux même de son extraction; ceci évitait le transport onéreux d'une matière lourde et encombrante.

Le comblement des mines taries ou devenues inexploitable laissait, après le tassement des remblais, des excavations en forme d'entonnoirs qui ont été utilisées par la suite comme ateliers de la taille où se sont accumulés les innombrables éclats de débitage.

De plus, la surface du sol environnante, ravinée par les pluies et rendue fort inégale par l'excédent des terres provenant des puits imparfaitement remblayés, a été littéralement recouverte d'une couche de déchets et d'ébauches manquées et abandonnées comme rebut.

Depuis, la culture moderne a réalisé son œuvre de nivellement, les charrues ont fouillé partout, malaxant et triturant ces matériaux, qui nous apparaissent rouillés et mutilés à la surface des labours. Seuls ont échappés à ce brassage les documents reposant dans les dénivellations les plus profondes là où les charrues n'ont pu les atteindre. Ces dénivellations qui s'enfoncent parfois à près d'un mètre de profondeur sont irrégulières et résultent du processus de nivellement que nous venons d'exposer. Nous ne croyons pas qu'elles furent creusées par les primitifs en vue d'y accumuler des déchets de la taille.

A Moxhe, l'ancien sol préhistorique parsemé de milliers d'éclats de silex taillés a été providentiellement recouvert et protégé par un limon de ruissellement provenant du plateau.

Les tailleurs de silex ont œuvré sur toute la surface inégale environnant les puits.

En citant un total de 106 ateliers explorés à présent, ce sont les dépressions les plus profondes, celles dont les matériaux n'ont pu être remaniés par les charrues que nous voulons signaler.

Quant aux autres silex qui traînent dans l'épaisseur de la couche arable bouleversée constamment, nous nous sommes abstenus de les mentionner dans ce travail, car les mélanges industriels toujours possibles constituent une source d'erreurs.

Ces ateliers ont livrés de nombreux instruments en pierre, en os et en bois de cervidés dont les caractéristiques sont reprises dans l'outillage. Un volume de 2 mètres cube donnait en moyenne 5 à 6 ébauches diverses abandonnées à cause d'une taille défectueuse ou d'un défaut dans la matière première.

Ainsi que nous l'avons observé personnellement, à nombre égal de mètres cubes de déchets de la taille, il y a beaucoup moins de pièces ratées dans la vallée de la Méhaigne que dans les autres stations minières belges !

Et pourtant, la matière première n'est pas supérieure en qualité, loin de là !

Cette rareté relative peut s'expliquer par le fait que les primitifs se sont montrés moins exigeants dans le choix de leurs ébauches.

III. *Les emplacements d'habitations.*

Les emplacements habités se présentent sous l'aspect de cuvettes ovalaires remplies de terre noire charbonneuse ayant 2,30 m à 3 m de diamètre maximum et 0,80 m de profondeur. A notre avis, ces fosses creusées intentionnellement dans l'argile jaune ne représentent qu'une partie des aires habitables et il est évident que la culture a anéanti tous les vestiges sur une profondeur de 0,30 m.

Toutes les recherches effectuées aux environs en vue de découvrir les pieux employés pour la construction de ces habitations sont restées vaines. Il est vrai que la nature très pierreuse de ces terrains contrariait le travail et empêchait d'obtenir des sections nettes permettant d'apercevoir les traces plus foncées que laisse le bois pourri dans les limons.

Ces fosses ou foyers contiennent de rares tessons de poteries, du charbon de bois, des blocs de terre rougis par le feu, des os longs fendus longitudinalement, des fragments de mâchoires d'animaux et des instruments en silex, en os et en bois de cervidés.

A Avennes, une habitation a restitué deux fragments de meules à moudre en arkose et une autre habitation renfermait un ciseau poli en silex.

A Avennes, à Moxhe et à Latinne, 12 ateliers de la taille du silex possédaient des traces très nettes de foyers à leurs parties supérieures. Quelques rares tessons de poteries et des ossements d'animaux étaient mêlés à cette terre noire et grasse d'une épaisseur maximum de 0,25 m.

La rareté des grattoirs et des instruments polis, l'absence des polissoirs, ainsi que les traces d'utilisation insignifiante qui ont marqué l'outillage en silex donnent l'impression que ces emplacements n'ont été habités que peu de temps.

Ces minces foyers et leur contenu évoquent plutôt des campements temporaires de mineurs et de tailleurs de pierres.

IV. *Industrie lithique.*

1. — *Technique de débitage du silex.*

La matière première appartient à deux catégories bien distinctes :

- a) silex noirs à grains très fin de loin les plus employés;
- b) silex gris, rugueux au toucher.

Ces rognons atteignent en moyenne de 0,15 m à 0,20 m de longueur, mais il en est de très volumineux.

Souvent, ils sont tourmentés, percés de trous multiples ou hérissés d'aspérités qui ont contrarié le débitage et causé la perte de bon nombre d'ébauches arrivées à un stade déjà avancé.

Cette matière siliceuse particulière est facilement identifiable hors de son lieu de provenance, elle est excellente par la finesse de son grain et permet des retouches plates et fines; par contre la forme capricieuse des rognons la range parmi les matières premières de qualité médiocre.

Quatre-vingt pour cent des nuclei sont globuleux et atteignent en moyenne la grosseur d'un poing (pl. I, fig. 3). Le mode de débitage consiste à décortiquer le rognon en portant un coup perpendiculairement à la surface plane résultant de l'enlèvement de l'éclat précédemment débité jusqu'à ce que le rognon ne fournisse plus d'éclats suffisamment grands pour être utilisés.

Ces nuclei abandonnés ont ainsi 3 ou 4 plans de frappe dont les bords sont devenus sinueux à cause des concavités laissées par les conchoïdes de percussion. Cette taille donne aux nuclei des faces hérissées d'aspérités multiples.

En employant le débitage périphérique, les nuclei diminuaient rapidement de volume et les éclats devenaient trop petits pour être accommodés; le tailleur achevait alors parfois le débitage par une taille à deux plans de frappe opposés qui produisait des éclats lamellaires.

Il y a cependant des nucléi à lames à deux plans de frappe opposés et le gisement de Moxhe 1 a restitué des nucléi pyramidaux dont la longueur maximum n'excède pas 120 mm.

Les nucléi polyédriques 80 % et les nucléi à lames 20 % coexistent dans les ateliers.

Telle est la technique de débitage très voisine de celle du Campignien belge.

Les percuteurs en silex et en grès sont vraiment peu nombreux par rapport à l'énorme quantité d'éclats retrouvés.

Il ne fait aucun doute que le bois et la corne ont joué un rôle important dans le débitage et la taille; cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par l'examen des bulbes de percussion.

2. — *Patine.*

La patine est variée; s'il y a des silex qui ont conservé leur teinte primitive, d'autres au contraire sont complètement cacholonnés, mais ce blanc très pur est toujours superficiel.

Entre les deux teintes extrêmes, blanche et noire, on trouve toute la gamme des tons.

D'autre part, les patines sont en rapport avec le milieu où gisent les pièces. Les silex trouvés dans les limons n'ont pour ainsi dire pas changés de teinte depuis leur débitage, tandis que ceux qui se trouvaient aux orifices des puits, dans la marne, étaient les plus patinés.

3. — *Haches, hachettes et ciseaux taillés* : 34,2 % de l'outillage.

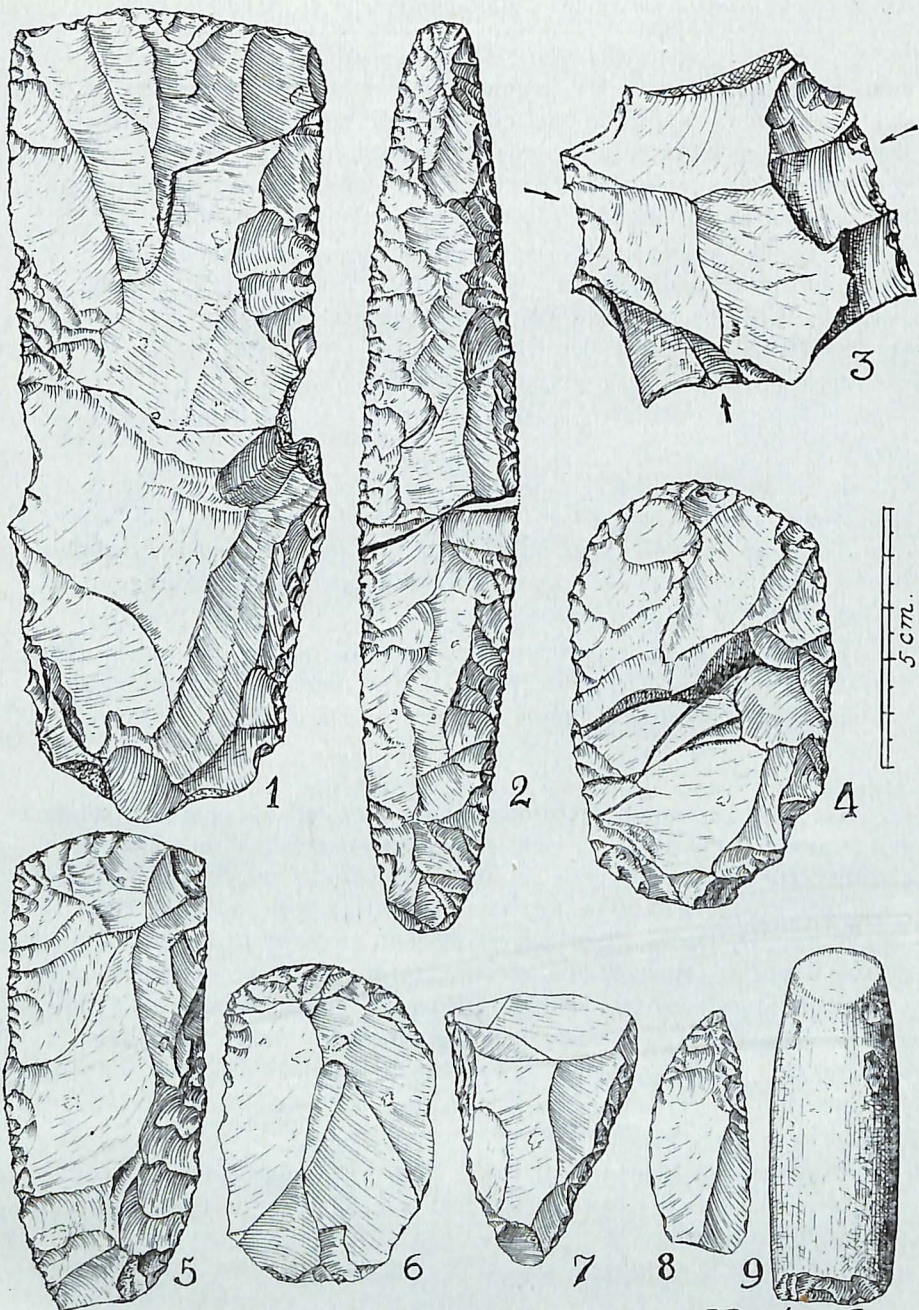
Cette série est de loin la plus importante. A part l'un ou l'autre exemplaire perdu et oublié, toutes les haches, hachettes et ciseaux taillés constituent des rebuts de fabrication.

Ces ébauches laissent apparaître des défauts dans la matière première ou dans la taille qui ont contribué à leur abandon (pl. I, fig. 4), tandis que les pièces les plus parfaites étaient emportées pour être polies partiellement ou entièrement.

Nous ne pouvons donc juger ces pièces typiques que par les spécimens abandonnés dans les ateliers et qui sont inachevés, soit grossièrement ébauchés ou ratés par une taille défectueuse.

Un fait est certain, c'est que les haches et les hachettes ont joué un rôle prépondérant à cette époque du Néolithique et l'on peut affirmer que certains ateliers ont été exclusivement des tailleries de haches.

Les haches présentent les dimensions les plus variées : il y en a qui mesurent 80 mm de longueur, d'autres, plus longues atteignent 170 mm, enfin quelques-unes mesurent 200 mm (pl. I, fig. 1 et 5, pl. II, fig. 1, 2). Certaines haches ont été brisées en cours de fabrication et alors que l'ébauchage était déjà fort avancé, mais quatre fois seulement,



J. Destexhe

PLANCHE I

1. Hache brisée en cours de fabrication : Avennes; 2. Ciseau brisé : Avennes; 3. Nucleus polyédrique : Moxhe 2; 4, 5. Hachettes ébauchées : Avennes; 6. Grattoir : Avennes; 7. Tranchet uniface : Avennes; 8. Pointe de flèche en forme de feuille : Avennes; 9. Ciseau poli en silex : Avennes.

nous avons pu réajuster les fragments dispersés dans les ateliers. Il est évident qu'en cas de bris d'une telle pièce, le tailleur pouvait achever et transformer en hachette le fragment le plus long. Quelques talons permettent de supposer qu'ils appartenaient à des haches de fortes dimensions, toutefois la longueur moyenne n'excède pas 150 mm.

Il y a des pièces arrivées à tous les stades de fabrication depuis la hache à peine ébauchée jusqu'à celle taillée à petites facettes et prête au polissage. Les formes sont variées, il en est des rectangulaires, des ovalaires et des triangulaires, ces dernières étant les plus rares.

Le tranchant est tantôt égal, plus petit ou plus grand que le corps proprement dit; il y a des tranchants courbés, semi-circulaires ou presque droits.

Il est donc bien difficile de sérier ces haches taillées et d'établir des déductions sur des formes qui ne sont que des rebuts de fabrication.

Toutefois, si l'on juge uniquement les spécimens peu nombreux brisés accidentellement où prêts d'être achevés, on peut dire que les haches sont épaisses et à talons larges.

Les ciseaux sont beaucoup moins communs que les haches. Le plus parfait a été trouvé à Avennes. Brisé en deux parties en cours de fabrication, sa longueur totale atteint 175 mm (pl. I, fig. 2).

4. — *Coupoirs-scies et couteaux.*

De nombreux silex de forme rectangulaire, triangulaire ou ovalaire taillés sur une ou sur deux faces possèdent un bord rendu tranchant et parfois dentelé par une série de retouches, tandis que le bord opposé constitue un dos naturel ou apprêté par une retaille adéquate (pl. II, fig. 4, pl. III, fig. 3). Ces pièces que l'on tient en main avec facilité et sur lesquelles apparaît toujours un bord préparé et approprié pour y appuyer l'index convenaient fort bien pour couper le bois et la corne. Par un mouvement de va et vient, ils produisent rapidement dans ces matières des rainures profondes. La plupart des sections observables sur les bois de cervidés ont dû être effectuées à l'aide de ces instruments bien adaptés au sciage des matières dures.

Dans un précédent travail sur le gisement Campignien de Latinne, nous avons signalé des instruments analogues mais d'une taille beaucoup plus rudimentaire ⁽⁴⁾.

Les couteaux destinés à couper les matières tendres : chairs, peaux, etc., sont rares.

(4) J. DESTEXHE - JAMOTTE : Le gisement Campignien de Latinne (Province de Liège). Compte rendu des fouilles effectuées avec mon père et M. Fréson. (Ext. du Bull. Soc. R.B. d'Etudes Géologiques et Arch. « Les Chercheurs de la Wallonie », 1952, T. XV, (13 pp, 3 pl).

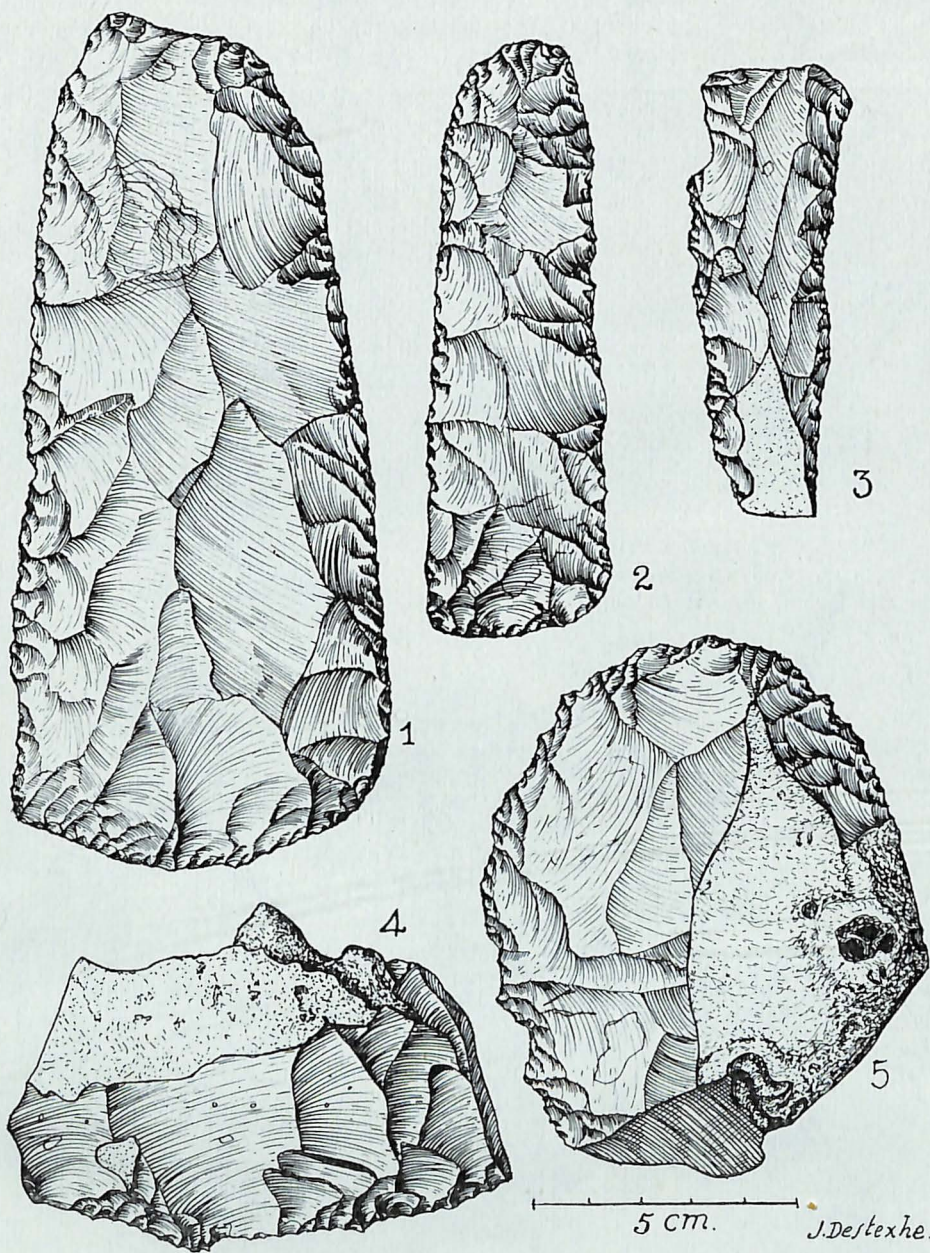
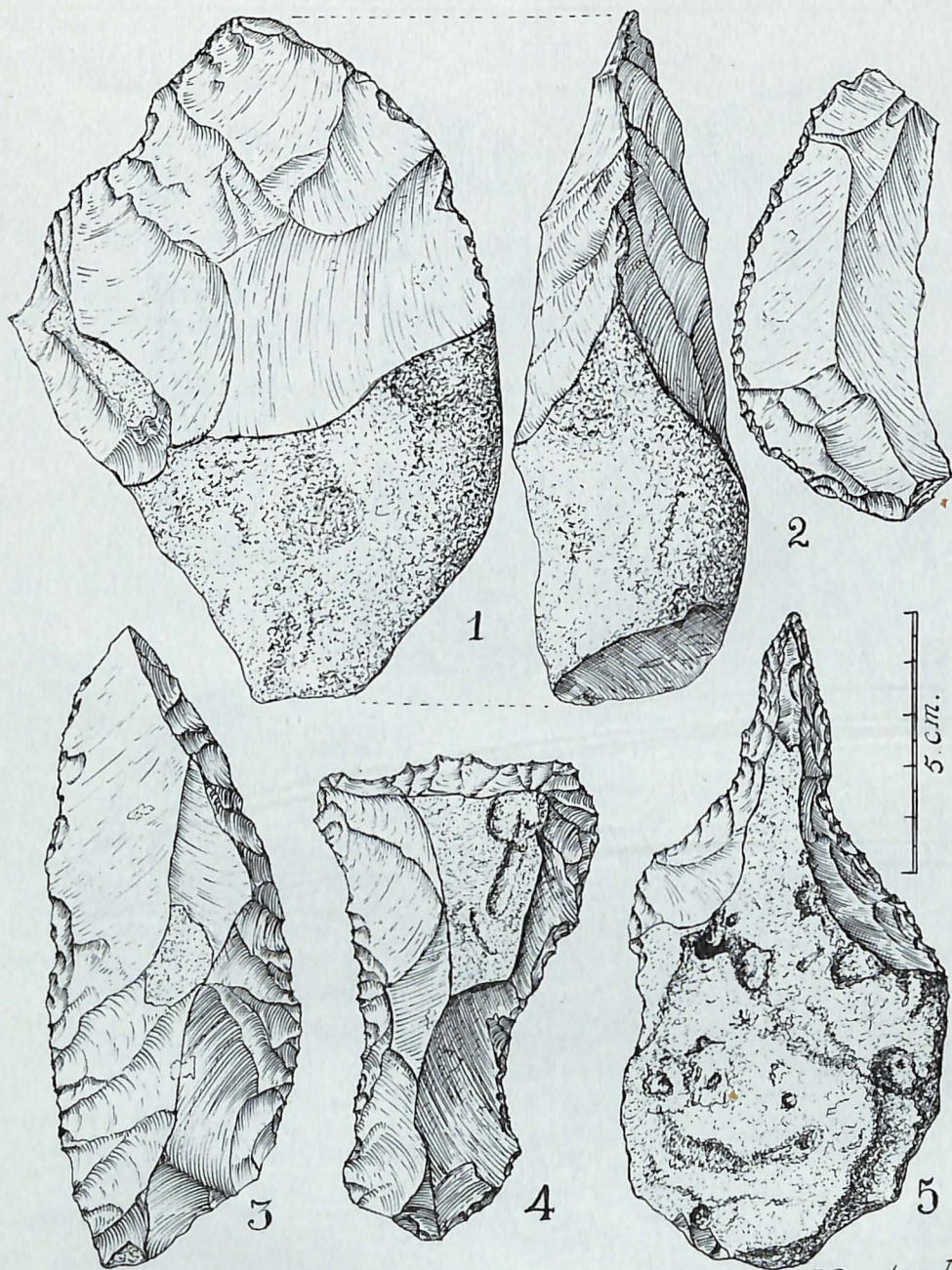


PLANCHE II

1. Hache taillée : Latinne 2; 2. Hachette taillée : Avennes; 3. Instrument de fortune uniface : Latinne 1; 4. Coupoir-scie : Moxhe 1; 5. Grand grattoir : Moxhe 1.



J. Destexhe

PLANCHE III

1. Instrument biface, à talon réservé de type paléolithique : Avennes; 2. Couteau : Avennes; 3. Coupoir-scie : Avennes; 4. Instrument à face plate : Avennes; 5. Perçoir : Avennes.

Nous n'en avons guère qu'une dizaine fabriqués aux dépens d'éclats minces; ici, les dos sont soigneusement abattus par des fines retouches comme les couteaux de l'Abri-Audi, tandis que les bords agissants sont nus et peu marqués par l'utilisation (pl. III, fig. 2).

Les coupoirs de dimensions plus fortes ne peuvent être confondus avec les couteaux, chacun étant conçu pour une fonction particulière.

Après avoir personnellement expérimenté avec succès les coupoirs-scies et les couteaux respectivement sur du bois et du lard, nous avons voulu inverser les deux fonctions : les coupoirs-scies ont broyé le lard plutôt que de le couper et les couteaux ont à peine entamés le bois après des efforts convaincants ⁽⁵⁾.

5. — *Instruments à faces plates.*

Ces instruments si nombreux à l'Époque Campignienne subsistent dans nos cinq gisements mais ils sont moins communs, plus petits et plus finement taillés qu'à cette époque (pl. III, fig. 4, pl. VII, fig. 5).

Rappelons qu'ils sont fabriqués aux dépens d'éclats épais et que la face d'éclatement a servi de plan de frappe pour produire les retouches dorsales qui couvrent la partie supérieure et parfois l'entièreté du pourtour de ces pièces.

6. — *Tranchets.*

Les tranchets sont exceptionnels, petits et très soignés. Les exemplaires que nous possédons n'atteignent pas 80 mm de long; ils sont triangulaires, uniface et les deux bords latéraux sont abattus (pl. I, fig. 7).

7. — *Grattoirs.*

Tous les grattoirs sont fabriqués aux dépens d'éclats, la retouche intéresse la partie opposée au bulbe de percussion et se prolonge parfois sur une partie ou sur l'entièreté des bords latéraux. Les grattoirs peu nombreux ont été recueillis principalement dans les emplacements d'habitations et c'est normal puisque c'est là qu'ils trouvaient leur utilisation (pl. I, fig. 6).

Pendant les ateliers livrent aussi des grattoirs grands et épais comme celui que nous reproduisons (pl. II, fig. 5).

8. — *Perçoirs.*

Les perçoirs sont rares et possèdent des pointes robustes. Souvent la partie inférieure est couverte de cortex qui rend l'outil très préhensible (pl. III, fig. 5).

⁽⁵⁾ Madeleine OPHOVEN et J. HAMAL-NANDRIN : Le Couteau à l'Age de la Pierre (Ext. Bull. S.R.B. Anth. et Préhistoire, 1947, T. LVIII, pp. 6 et 7).

9. — *Instruments bifaces de type paléolithique.*

Quelques instruments taillés sur les deux faces et à talons réservés ressemblent aux coups-de-poings du Paléolithique inférieur.

Ils ont été retrouvés dans les ateliers mêlés aux rebuts de fabrication, et leurs patines ne laissent aucun doute sur leur âge néolithique; haches et bifaces appartiennent à une seule et même industrie (pl. III, fig. 1).

Des pièces analogues ont été signalées par nos collègues Hamal-Nandrin et J. Servais à la station minière de Sainte-Gertrude dans le Limbourg Hollandais ⁽⁶⁾.

Mademoiselle H. Danthine, professeur à l'Université de Liège, a consacré une intéressante étude à ces instruments ⁽⁷⁾. On a cru reconnaître en ces pièces des « coins » destinés à fendre le bois.

10. — *Pointes de flèches.*

Nous avons retrouvé deux pointes de flèches seulement; elles sont en forme de feuille et proviennent toutes deux d'Avennes.

L'une assymétrique est une ébauche taillée sur les deux faces et amputée à la base; elle était dans un atelier de la taille parmi les rebuts de fabrication (pl. I, fig. 8).

11. — *Instruments taillés divers.*

La série des instruments taillés se clôture par des pièces communes à toutes les époques : ce sont des éclats retouchés ou simplement utilisés comme instruments de fortune (pl. II, fig. 3).

12. — *Instruments polis en silex.*

Ils sont rares : deux seulement provenant d'Avennes.

a. — Une hache de couleur gris sale en silex, entièrement polie, trouvée dans la sépulture. Elle est longue de 120 mm; la largeur au tranchant est de 55 mm; le talon est large et sa forme correspond bien à la majorité des ébauches trouvées dans les ateliers. Le tranchant porte des traces nettes d'utilisation (pl. VII, fig. 4).

b. — Un ciseau poli, complètement cacholonné, trouvé dans un emplacement d'habitation. Dans son état actuel, cette pièce mesure 70 mm de longueur, mais l'examen de la base indique qu'il était primitivement

(6) J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS : La Station Néolithique de Ste-Gertrude (Limbourg Hollandais). Notes publiées par M. Lohest, P. Fourmarier, Ch. Fraipont, E. Stochis et H. Davin (Mém. publ. par l'Inst. Int. d'Anth., *Revu A.P.L.*, n° 9-10, sept.-oct. 1923 (131 fig.).

(7) Hélène DANTHINE : Pièces à facies paléolithique trouvées au cours des fouilles dans les ateliers de la taille de la Période Néolithique de Belgique et du Limbourg Hollandais. A.F.A.S. Exposition de Liège 1930 (3 fig.).

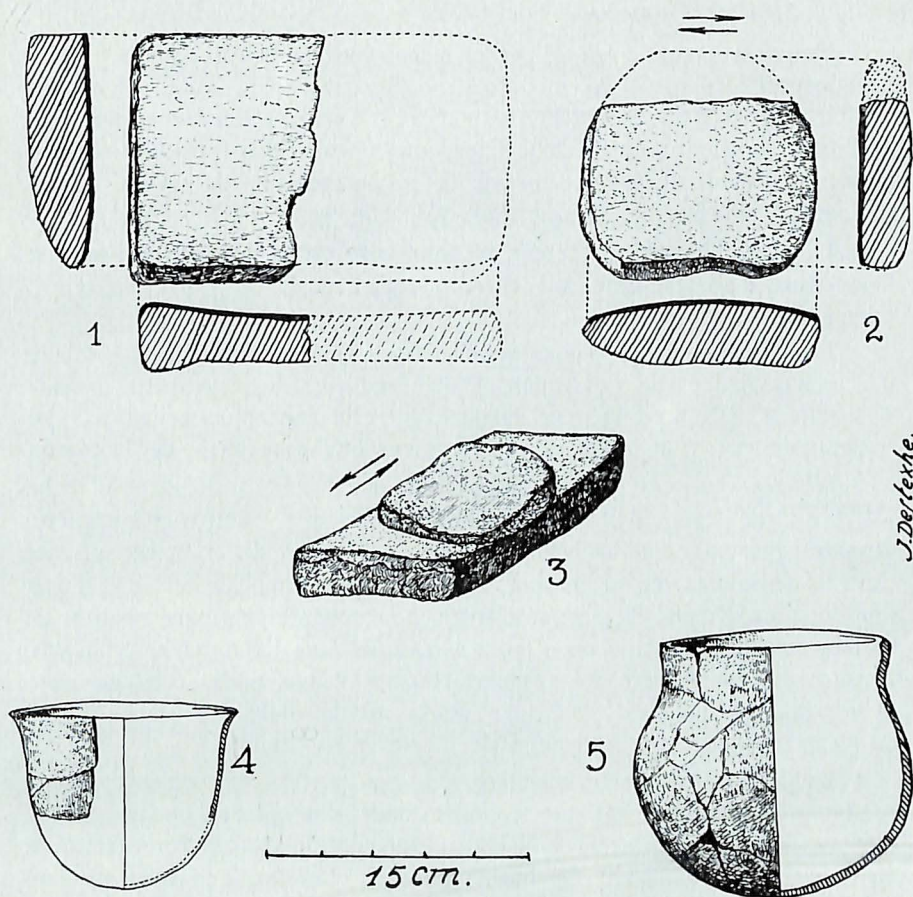


PLANCHE IV

1. Meule gisante en arkose : Avennes; 2. Meule mobile en arkose : Avennes; 3. Reconstitution du moulin préhistorique d'Avennes; 4. fragments de la poterie à profil tulipiforme : Avennes; 5. Vase à pâte brune-jaunâtre marbrée de noir trouvé au-dessus de la sépulture d'Avennes.

plus long. Brisée anciennement, cette pièce a été accommodée au talon par une retaille appropriée (pl. I, fig. 9). Cette cassure qui n'est pas due à un défaut dans la matière a eu lieu, comme c'est fréquemment le cas, à la limite de l'embouchure de la gaine. Dans la vallée de l'Ourthe M. A. Nélisten a observé de nombreuses fractures identiques ⁽⁸⁾.

⁽⁸⁾ André NELISSEN : Observations au sujet de certains instruments brisés. (Ext. Bull. S.P.F., n° 11-12. nov.-déc. 1952, pp. 561-563.)

13. — *Meules à moudre.*

Deux fragments d'arkose pesant respectivement 1,400 kg et 1,025 kg sont incontestablement des meules à moudre fracturées. Toutes deux ont été découvertes dans une même habitation à Avennes. Les traces d'utilisation et le bouchardage ou rhabillage intentionnel des faces utilisées ne laissent aucun doute sur la fonction de ces intéressants débris qui appartiennent à un moulin unique (pl. IV, fig. 1,2).

La meule gisante de forme rectangulaire est légèrement concave et la fracture s'est produite au centre, c'est-à-dire là où l'usure a réduit l'épaisseur au maximum.

La meule mobile convexe épouse exactement cette concavité creusée par le mouvement de va-et-vient. Les dimensions de cette meule mobile 135 mm × 120 mm laissent supposer qu'elle était mue à l'aide d'une seule main dont l'action a poli légèrement la face dorsale de la pierre.

Nous avons tenté une reconstitution du moulin représenté planche IV, fig. 3 et l'examen des usures montre bien que les meules complètes devaient présenter cet aspect. En effet, la largeur de la meule gisante devait être supérieure ou égale à celle de la meule mobile car si la meule mobile avait dépassé de part et d'autre la largeur de la meule gisante, les pierres auraient travaillé en « croix » comme dans les moulins omaliens. L'usure des pierres eût été alors exactement l'inverse de celle que nous observons puisque les extrémités de la meule mobile portant à faux auraient provoqué une concavité de la pierre supérieure⁽⁹⁾.

L'exiguïté des surfaces agissantes des pierres qui engendrait un rendement médiocre ainsi que le faible poids total du moulin qui n'excédait pas 5 kg nous portent à la considérer comme un moulin portatif et en tous cas fort différent des lourds moulins que l'on a coutume de rencontrer dans tous les villages omaliens.

Des meules semblables appartenant à un moulin léger de même type ont été découvertes récemment à Spiennes par M. J. Verheylewighen. Nous le remercions vivement de nous avoir autorisés à signaler ici ces pièces intéressantes.

Cette dualité constatée dans des centres miniers si éloignés confère à ces moulins une technique particulière que l'on souhaiterait voir étayée par l'étude des débris de meules appartenant à cette phase du Néolithique.

Accompagnant le moulin d'Avennes, il y avait un percuteur en silex remarquable par sa sphéricité parfaite, inhérente à une longue utilisation.

(9) J. DESTEXHE-JAMOTTE : Communication sur les meules omaliennes de la Hesbaye Liégeoise (Ext. du *Bull. de la S. Préh. Franç.*, n° 9-10, sept.-oct. 2 pl. pp. 474-478.

Ainsi que nous l'avons écrit déjà, à propos de l'omalien, la plupart des percuteurs sphériques à facettes polies ont servi à rhabiller les meules auxquelles ils sont toujours associés ⁽¹⁰⁻¹¹⁾.

Cette opération de bouchardage des surfaces agissantes des meules produisait les entailles nécessaires au broyage du grain, mais ce travail brisait toutes les aspérités résultant de l'accommodation préalable du percuteur qui en devenant sphérique devenait en même temps inutilisable.

Pour clôre ce chapitre de la description de l'industrie lithique, citons les éléments négatifs dont il convient d'apprécier l'importance :

- a) Nous n'avons recueilli aucun pic en silex.
- b) Les polissoirs sont absents.

V. Industrie osseuse et en bois de Cervidé.

1. Deux poinçons entièrement polis trouvés dans la sépulture d'Avennes. Ces pièces sont très effilées et les talons ont été soigneusement arrondis. Le 1^{er} mesure 130 mm de longueur et le talon est large de 20 mm maximum (pl. VII, fig. 1).

Le deuxième est long de 115 mm et mesure 10 mm de large au talon (pl. VII, fig. 2).

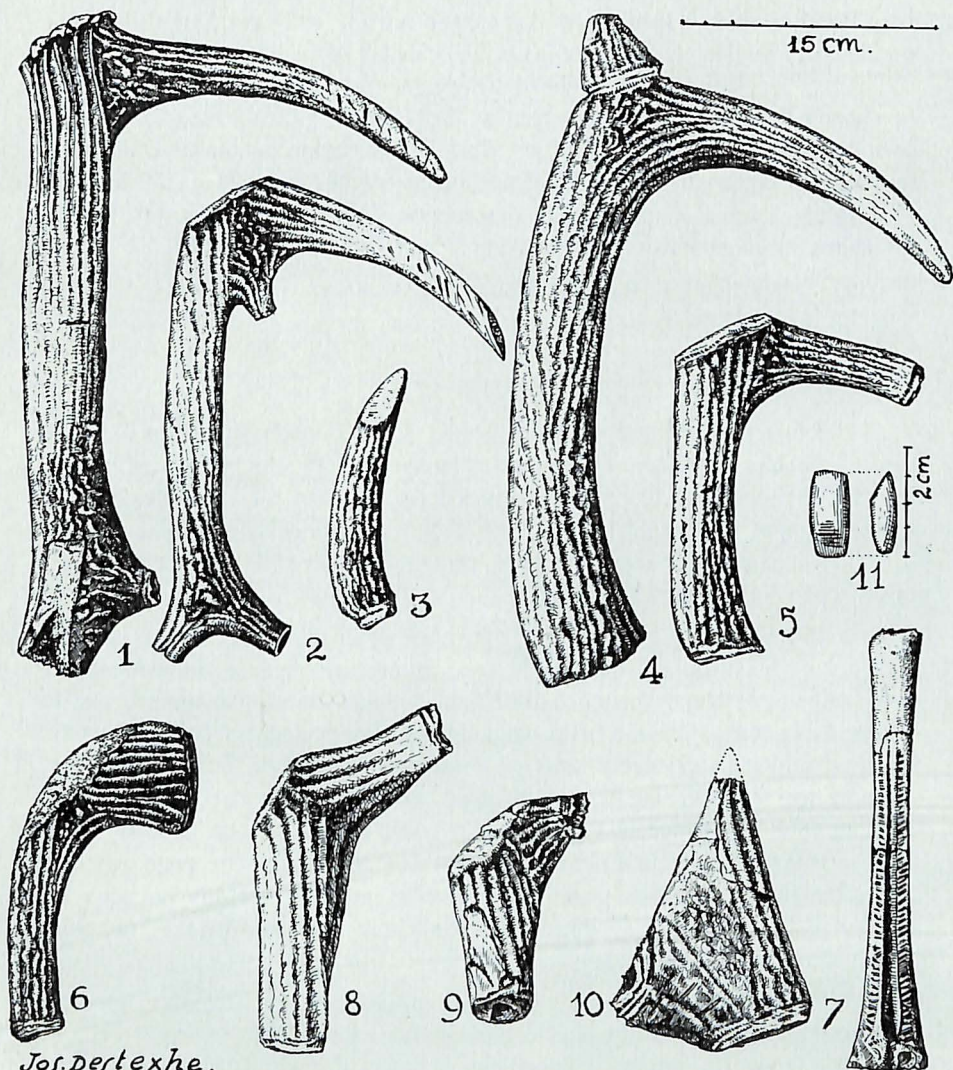
2. Un métatarsien long de 250 mm appartenant au cerf porte de part et d'autre du sillon médian de la face antérieure de très nombreuses et profondes entailles presque parallèles et légèrement inclinées vers le centre de la pièce. Ces entailles qui affectent les deux tiers de l'os à partir de l'extrémité inférieure n'ont pu être produites qu'à l'aide d'un fort coupleur-scie (pl. V, fig. 7). Cet os en provenance de Latinne 1 à certainement été employé, car les entailles sont usées, lustrées et ont perdu leur mordant. Est-ce là une râpe ou un battoir ? Nous ne pouvons que formuler ces hypothèses purement gratuites et nous serions heureux de connaître l'avis de nos Collègues que la chose intéresse ou qui posséderaient des documents analogues.

3. Une dent de bovidé coupée et ajustée en petit ciseau long de 28 mm trouvé à Avennes. Cette pièce a été emmanchée et les stries qui barrent transversalement le tiers de la face dorsale inférieure étaient destinées à renforcer le sertissage (pl. V, fig. 11).

4. Des fragments de fémurs appartenant au bœuf portent des incisions barrant transversalement ces os, mais ces stries ont été produites accidentellement par les couteaux des dépeceurs.

⁽¹⁰⁾ J. DESTEXHE-JAMOTTE : Communication sur les meules omaliennes (o. c.).

⁽¹¹⁾ J. DESTEXHE-JAMOTTE : Contribution à l'étude du Néolithique de la Hesbaye Liégeoise. Les villages omaliens de Seraing-le-Château, Verlaine, Saint-Georges-sur-Meuse, Hanefte et Chapon-Seraing. (Ext. du *Bull. des Chercheurs de la Wallonie*, t. XIV, 25 pp.).



Jos. Destexhe.

PLANCHE V

1, 2 et 4. Pics en bois de cerf : Latinne 1; 3. Andouiller biseauté : Latinne 1; 5. Fragment de merrain portant un andouiller dont la pointe est sectionnée : Latinne 1; 6. Marteau : Moxhe 2; 8. Marteau : Latinne 1; 9. Marteau : Avennes; 7. Métatarsien de cerf portant de nombreuses et profondes entailles parallèles et inclinées vers le centre de la pièce : Latinne 1; 10. Forte pointe brisée : Moxhe 2; 11. Dent de bovidé ajustée en petit ciseau : Avennes.

Les fragments de bois de cervidés employés comme instruments, comme armes ou comme outils ou simplement apportés comme matière première de réserve ont été recueillis en grand nombre dans nos cinq gisements précités.

Indépendamment du « casse-tête » poli retrouvé dans la sépulture d'Avennes, la plupart des pièces qui portent des traces nettes d'utilisation ont servi soit à l'extraction, soit au débitage du silex.

Nous donnons par la suite une description des principaux éléments très caractéristiques de ce néolithique de la vallée de la Méhaigne.

1. — Un « casse-tête » entièrement poli, fabriqué aux dépens d'une enfourchure épaisse ayant très probablement appartenu à un cerf grand dix cors, trouvé dans la sépulture d'Avennes.

Le merrain qui supportait cette enfourchure et les trois andouillers rayonnants ont été sciés, affutés et polis en quatre pointes qui émergent d'une masse centrale sur un même plan. Ces pointes mesurent respectivement 15, 40, 60 et 35 mm de longueur.

Au centre, un trou de 32 mm de diamètre destiné à recevoir un manche court en bois, traverse complètement la pièce qui a une épaisseur maximum de 35 mm pour une longueur totale de 145 mm (pl. VII, fig. 3).

Nous avons vainement cherché en Belgique une pièce qui puisse être comparée à ce « casse-tête » que nous nous plaisons de considérer comme une pièce rituelle ou un emblème plutôt que comme un vulgaire instrument contondant.

Sa symétrie, ses dimensions, le fini exceptionnel et sa légèreté ainsi que l'état de conservation des pointes plaident en faveur de cette dernière hypothèse.

Le Musée de Lausanne (Suisse), possède des casse-tête en bois de cerf incomplètement polis et de facture beaucoup plus grossière provenant d'une phase du Néolithique lacustre.

2. — Nous avons quatre marteaux entiers en bois de cerfs fortement utilisés et dont les longueurs maxima sont : 105, 124, 195 et 210 mm.

La pièce que nous reproduisons planche V, figure 6 est un merrain sectionné par sciage à 80 mm de la meule; cette partie constitue la tête du marteau tandis que l'andouiller d'œil, à l'extrémité également sciée, à fait office de manche.

Quant aux deux autres marteaux reproduits planche V, figures 8 et 9, ce sont les merrains qui ont été utilisés comme manches, tandis que les meules ont servi de masses agissantes. Sur le dessin de la figure 9, planche V, on remarque l'absence de l'andouiller d'œil scié à ras de la meule. La pièce reproduite fig. 8, planche V possède encore la moitié

environ de l'andouiller d'œil qui devait équilibrer le marteau et donner plus de poids à la tête.

3. — *Pics* : Les trois beaux pics intacts qui ont été retrouvés à Latinne 1 gisaient à plus d'un mètre de profondeur dans des ateliers de la taille du silex établis aux orifices de puits comblés. Tous ont été utilisés et les pointes agissantes portent de nombreuses stries causées par les coups violents portés sur les rognons de silex cachés dans la marne. La figure 1, planche V, reproduit un pic remarquable par l'allure rectiligne du manche et la courbure de la pointe : c'était là un outil de valeur pour l'extraction de la matière siliceuse.

Le manche qui mesure 345 mm de longueur est constitué par un fort merrain qui a été coupé à la première enfourchure tandis que l'andouiller de fer sectionné à 30 mm du bois réservait ainsi un élargissement basilair qui augmentait sensiblement la préhension et la stabilité durant le travail ⁽¹²⁾. L'autre extrémité du manche est constitué par la meule et l'on aperçoit encore nettement la moitié du cercle de pierrures. L'absence de tout fragment osseux y adhérent atteste un bois de mue.

L'andouiller d'œil long de 185 mm forme la pointe agissante qui a été affûtée à plusieurs reprises semble-t-il.

Le pic représenté à la planche V, figure 2, a un manche long de 290 mm terminé à l'extrémité inférieure par une enfourchure qui rendait l'instrument très préhensible. La pointe joliment affûtée et striée par l'usage, mesure 170 mm de long. À proximité de la partie supérieure du manche, il y avait un deuxième andouiller superflu qui a été enlevé partiellement. Toutes les sections obtenues par sciage du pourtour ont été soigneusement polies dans le but de faire disparaître les aspérités qui pouvaient blesser l'ouvrier pendant le travail.

Le pic dessiné à la planche V, figure 4 est remarquable par sa robustesse.

Le manche long de 385 mm à un diamètre maximum de 70 mm, la pointe très forte mesure 205 mm de longueur. Le merrain faisant office de manche s'évase à la base et l'extrémité supérieure a été sectionnée par une encoche circulaire pratiquée à l'aide d'un coupleur-scie.

Après l'achèvement de ce sillon, la rupture était obtenue en forçant sur les deux parties à rompre. Dans le cas qui nous occupe ici la rupture a laissé une longue et large esquille qui adhère encore au manche. Cet inconvénient est dû au sillon insuffisamment profond en cet endroit.

Les gouttières et les perlures de ce merrain indiquent qu'il a appartenu à un cerf de forte taille.

(12) E. HUE. Musée Ostéologique. Etude de la Faune Quaternaire. Ostéométrie des Mammifères. 1^{er} fascicule, planche 62.

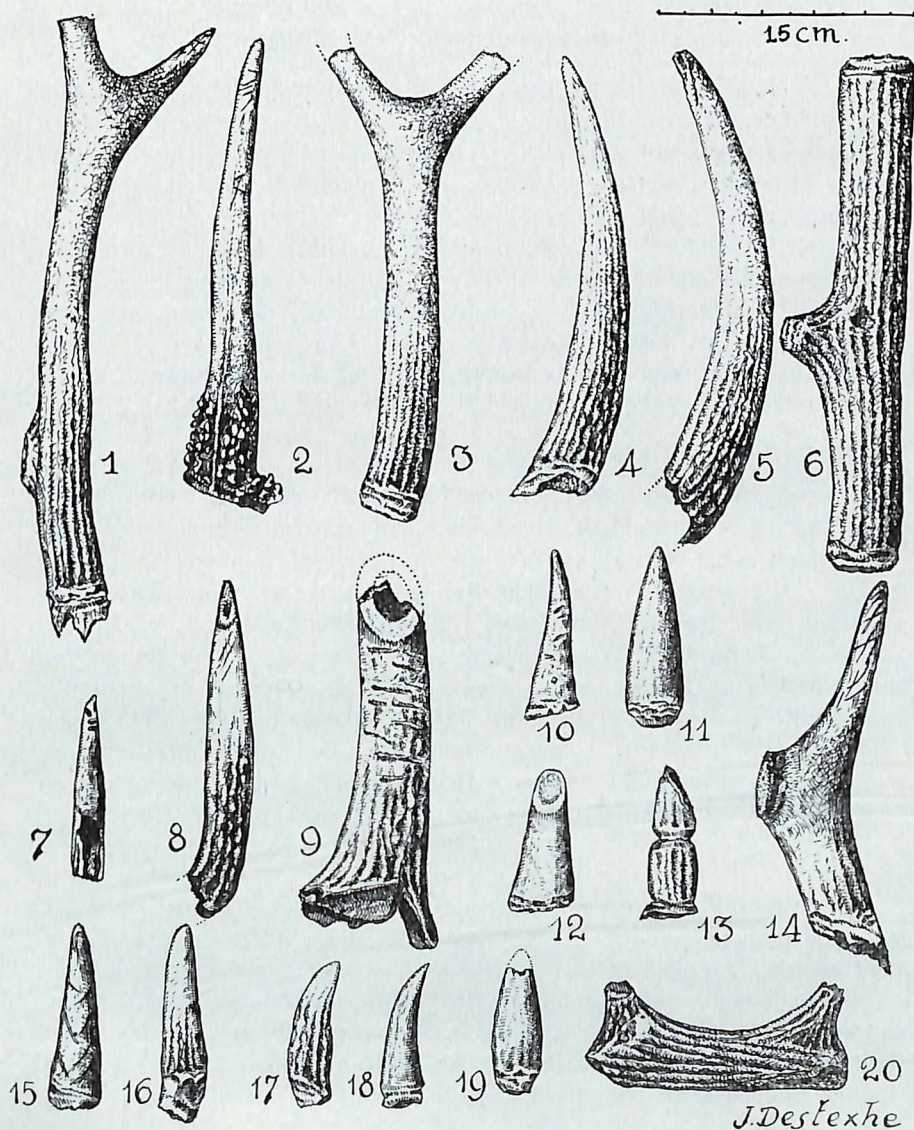


PLANCHE VI

1, 3, 6, 7, 10, 11, 15, 16, 17, 18, 19, 20. Fragments de merrains et d'andouillers sciés, rebuts de fabrication ou matière première apportée en réserves ou dont le mode d'utilisation nous échappe, perçoirs : Latinne 1; 2. Bois de dague utilisé comme pointe à main pour le dégagement des rognons de silex : Latinne 1; 4. Pointe à main : Latinne 1; 5 et 8. Pointes de pics cassés : Latinne 1; 9. Pioche brisée : Moxhe 2; 12. Andouiller biseauté : Latinne 1; 13. Fragment d'andouiller ou apparaît la phase préliminaire de la fabrication de grains de collier : Latinne 1; 14. Point à main : Latinne 1.

En plus de ces 3 pics complets, il y a des fragments importants appartenant à des pics brisés au cours de leur utilisation.

a. — Une pointe de pic cassé trouvé à Latinne 1 : longueur actuelle 270 mm (pl. VI, fig. 5).

b. — Deux pointes de pics affûtées et striées, brisées par un effort violent à ras des merrains. Latinne 1 : longueurs respectives : 170 et 155 mm (pl. VI, fig. 8).

c. — Un andouiller ayant fait office de pointe de pic fracturé près du merrain. Longueur actuelle : 160 mm. Trouvé à Latinne 1.

d. — Un merrain sectionné intentionnellement aux deux bouts est le manche d'un pic brisé, trouvé à Latinne 1. Longueur totale : 215 mm. L'andouiller ayant constitué la pointe est brisée à ras du merrain et n'a pas été retrouvée.

4. — *Pointes à main :*

Il y a plusieurs andouillers de forte taille détachés des merrains par sciage et qui possèdent des pointes soit ajustées soit émoussées ou striées par l'usage. Ces andouillers ont du servir de pointes-à-main pour dégager les rognons de silex dans les galeries d'extraction. Entiers, ils mesurent respectivement 220, 240 et 270 mm de longueur (pl. VI, fig. 4).

Nous assimilons à cette série un bois entier et pointu long de 270 mm appartenant à un daguet. La meule ou cercle de pierrures est accomodé pour rendre l'outil plus préhensible. Trouvé à Latinne 1 (pl. VI, fig. 2).

Un autre fragment de merrain scié et auquel adhère un andouiller court, robuste et strié par l'usage a pu servir également à l'extraction du silex. Trouvé à Latinne. Longueur totale 220 mm (pl. VI, fig. 14).

5. — *Pioche :*

Un andouiller long de 165 mm, brisé à ras d'un merrain ayant fait office de manche possède une extrémité biseautée et fracturée anciennement Moxhe II (pl. VI, fig. 9). Il s'agit ici d'une forte pioche destinée à fouiller le sol ou à régulariser les parois des galeries d'extraction ? Rappelons que Marcelin Boule et G. Goury ont publié un instrument semblable trouvé au Mur-de-Barrez⁽¹³⁾. La seule différence est que ce dernier est pourvu d'un trou permettant d'y assujettir un manche en bois.

6. — *Andouillers biseautés :*

a. Un andouiller long de 145 mm scié et ajusté à la base possède une pointe mousse polie en biseau; ce polissage est profond et atteint la structure interne de la corne. Des stries transversales barrent la pièce sur le côté latéral gauche du biseau. Trouvé à Latinne 1 (pl. V, fig. 3).

⁽¹³⁾ G. GOURY. L'Homme des Cités Lacustres. Précis d'Archéologie Préhistorique. Edit. Auguste Piccard, p. 117, fig. 17.

b. Un andouiller long de 72 mm scié et accomodé à la base. La pointe est biseautée et le tranchant de ce biseau est émoussé par l'utilisation (pl. VI, fig. 12).

7. — *Divers* :

a. Une forte pointe brisée longue de 155 mm trouvée à Moxhe 2 (pl. V, fig. 10). Il s'agit d'une enfourchure de laquelle on a scié le merrain et un des deux andouillers. Les deux sections sont soigneusement régularisées et débarrassées des aspérités par polissage.

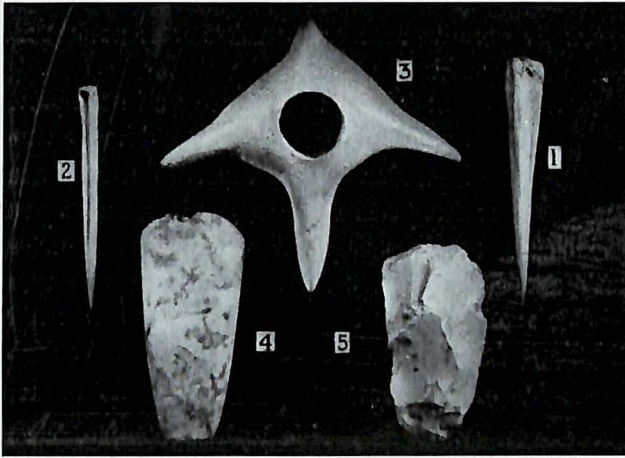


PLANCHE VII

Mobilier funéraire de la sépulture d'Avennes.

1 et 2. Poinçons polis en os; 3. Casse-tête poli en bois de cerf; 4. Hache polie en silex;
5. Instrument à face plate taillée.

b. Un fragment d'andouiller long de 65 mm porte trois sillons parallèles et profonds. Manifestement, les préhistoriques ont voulu obtenir ici des sections dont la longueur n'excédait pas 25 mm pour un diamètre maximum de 23 mm. Provenance : Moxhe 2 (pl. VI, fig. 13).

c. De très nombreux fragments de merrains et d'andouillers portant des traces très nettes de sciage et des stries multiples ont été rencontrés dans les cinq gisements. Parmi ces stries, certaines ont été produites accidentellement lors du creusement des rainures circulaires préalables au sectionnement; les coupleurs-scies pouvaient en effet glisser avec facilité sur cette matière dure à entamer. D'autres stries sont apparemment inexplicables. Il est évident que la plupart de ces bois de cervidés sans

formes apprêtées sont des réserves de matières première ou des déchets de fabrication.

Cette matière première abondante et bien conservée dans la vallée de la Méhaigne provient en ordre principal de bois de mue récoltés dans les forêts avoisinantes (pl. VI, fig. 1, 3, 6, 7, 10, 11, 15, 16, 17, 18, 19, 20).

Remarque : Il est à noter l'absence complète de gaines de haches et de hachettes en corne.

VI. *Industrie céramique.*

Les tessons de poteries sont peu nombreux et permettent rarement la reconstitution des profils des vases.

Ces débris friables ont été recueillis dans le mince foyer surmontant la sépulture d'Avennes et dans les emplacements d'habitations.

Nous avons signalé précédemment la rareté des habitations qui, de plus, n'ont été occupées que peu de temps; dès lors, on ne peut s'étonner que nous n'ayons recueilli à ce jour qu'une soixantaine de fragments de vases en tout. Cette céramique n'est pas ornementée, elle est mince, mal cuite et fabriquée sans l'aide du tour, la pâte est grossière et contient de multiples fragments de silex ou de craie employés comme dégraissant.

Les tessons les plus intéressants proviennent d'Avennes :

a) Vingt-trois fragments de poterie à pâte brune-jaunâtre marbrée de noir appartenant à un vase à fond rond, à panse globuleuse, au col rentrant et au bord légèrement déversé (pl. IV, fig. 5).

Pièce particulièrement précieuse trouvée au dessus de la sépulture et reconstituée avec le maximum de sûreté souhaitable. Diamètre de l'ouverture : 135 mm, diamètre maximum : 165 mm. Hauteur totale : 150 mm, épaisseur maximum 8 mm. La pâte assez bien lissée contient des menus fragments de craie. La surface externe est bossuée et douce au toucher. Le profil est asymétrique comme c'est fréquemment le cas pour les vases néolithiques. De plus, la cuisson en plein air a produit des coups de feu et des marbrures noires visibles sur toute la surface externe.

Un vase analogue exposé aux Musées Royaux du Cinquanteaire de Bruxelles provient de la station néolithique de Boitsfort et est catalogué sous le numéro 2403, tranchée n° 29. Fouilles du Musée ⁽¹⁴⁾. Il s'agit

(14) Renseignement aimablement communiqué par M. Colman, collaborateur scientifique aux Archives centrales iconographiques d'Art national (A.C.L.) Section de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique.

d'un vase incomplet, d'une reconstitution sûre, d'une technique et d'une forme très voisine du vase d'Avennes. La terre brun-jaunâtre avec également des marbrures noires. La panse est moins globuleuse, l'encolure est légèrement plus large et le diamètre un peu supérieur : 168 mm, mais la hauteur est sensiblement la même pour une épaisseur de 8 mm.

b) Trois tessons uniformément gris-noirâtre, épais de 8 mm. La pâte grossière est bourrée de menus fragments de craie; la surface externe est craquelée et bossuée (pl. IV, fig. 4). A l'aide d'un compas, nous avons reconstitué la forme de ce vase qui s'apparente fidèlement à la céramique de Spiennes et de Boitsfort. L'ouverture à un diamètre de 105 mm et la hauteur s'estime avec les réserves d'usage à 105 mm environ.

A titre de contrôle, nous avons prié M. J. Destexhe-Fossoul et M. J. Haeck qui s'intéressent vivement à la céramique ancienne de bien vouloir procéder eux-mêmes avec un compas à la reconstitution de la forme de ce vase.

Les chiffres obtenus et confrontés ne possédaient entre eux qu'un écart de moins de 10 mm, quantité négligeable pour un profil commun tulipiforme.

VII. *La Faune.*

La faune a été recueillie principalement dans les emplacements d'habitations et dans les ateliers avec restes de foyers, cependant quelques os longs brisés intentionnellement et longitudinalement ont parfois été rejetés parmi les rebuts de taille des ateliers.

La sépulture dont il va être question renfermait aussi plusieurs os longs entiers. Les ossements sont bien conservés lorsqu'ils gisent dans la terre marneuse aux orifices des puits comblés; au contraire, ils sont friables quand on les retire de la terre noire et grasse des foyers.

Par ordre d'importance vient le cerf : très nombreux restes représentés par des os de toutes les parties du squelette, puis le sanglier, le chevreuil, le renard et le bœuf. Les mollusques terrestres abondent surtout l'*Hélix néoralis* L.

Le cerf et le sanglier sont des hôtes habituels de la grande forêt qui couvrait la région à cette époque. Les nombreux restes osseux prouvent que les hardes de cervidés et les bandes de sangliers y trouvaient un lieu de prédilection.

L'occupation et l'agrandissement des clairières commencées au Néolithique avec des haches en pierre s'est poursuivie sans relâche depuis cette époque. La lutte contre la forêt s'est amplifiée avec l'apparition du métal et des outils plus puissants. Enfin, les essartages médiévaux et

la culture moderne ont achevé le déboisement complet des terres labourables, aussi les cerfs et les sangliers ont-ils abandonné la plaine hesbignonne pour trouver refuge dans les forêts ardennaises.

Seul et grâce à sa nature rusée, le renard est parvenu à survivre dans les derniers bosquets.

VIII. *La sépulture d'Avennes.*

Les cinq gisements constituent des chantiers d'exploitation du silex, il est donc normal que les sépultures y soient fort peu nombreuses, mais cette rareté est compensée par la bonne conservation des ossements d'Avennes et par la haute valeur archéologique du mobilier funéraire qui les accompagnait.

Rappelons que c'est le 16 septembre 1945, en explorant un atelier avec restes de foyer à Avennes que nous avons découvert les ossements humains enfouis à 1,50 m de profondeur sous un amas considérable d'éclats de silex et de rebuts de la taille.

La terre marneuse a assuré la bonne conservation de cette sépulture bien caractérisée.

La fosse creusée dans la marne contenait :

1° Le squelette complet d'un homme de plus de quarante ans couché sur le côté gauche et regardant le nord. Les jambes étaient repliées et ramenées vers le bassin et le corps était orienté est-ouest, la tête à l'ouest (fig. II, III).

2° Un squelette d'un enfant âgé de 6 mois à 1 an couché sur le dos et ayant les jambes étendues et jointes était à gauche près de la tête de l'adulte.

3° Un second squelette d'enfant mort entre deux ans et demi et trois ans gisait aux pieds de l'adulte.

Tous les ossements étaient en connexion anatomique, cependant nous n'avons pas retrouvé les phalanges des mains et des pieds des enfants en bas-âge, mais ces os frêles peuvent s'être décomposés plus rapidement que les autres ?

Il n'y avait aucune disposition de pierres entourant la sépulture, mais une couche de terre épaisse de 0,30 m était déposée sur les corps, puis au dessus venait les matériaux habituels composant les ateliers de la taille du silex.

Au sommet de cette fosse comblée, il y avait un mince foyer dont les charbons de bois étaient disséminés sur une superficie de cinq mètres carré et parmi ceux-ci des os longs de bœufs et de cerf fendu longitudinalement.

C'est dans ce niveau qu'étaient également les tessons de poteries dispersés qui ont permis de reconstituer le vase reproduit planche IV, fig. 5.

La partie supérieure de la fosse a-t-elle été habitée après l'enfouissement des corps ? C'est possible, mais l'hypothèse d'une pratique funéraire spécial paraît préférable et en tous cas à retenir. Le foyer, les os d'animaux fendus, les débris du vase et l'absence d'instruments en silex sont autant d'éléments qui autorisent à envisager la possibilité d'un repas funéraire accompagné d'un bris rituel après l'inhumation.

Au niveau des squelettes était déposé le mobilier funéraire suivant :

1. — Deux poinçons polis en os posés sur le côté gauche de l'abdomen de l'adulte, au niveau de la ceinture (pl. VII, fig. 1 et 2).

2. — Un « casse-tête » poli et perforé en bois de cerf précédemment décrit, déposé verticalement à droite du bassin de l'adulte (pl. VII, fig. 3).

Il était matériellement impossible de maintenir cette pièce dans cette position lors du remblayement de la fosse si celle-ci n'avait pas été alors pourvue d'un manche en bois. De ce manche, nous n'avons retrouvé pourtant aucune trace, mais il est vrai qu'elles n'étaient guère possible à reconnaître à cause de la décomposition des chairs qui avaient largement coloré en noir toute la terre entourant les ossements.

3. — Une hache polie en silex située également à droite du corps de l'adulte vers le milieu du dos (pl. VII, fig. 4).

4. — Toujours à droite, entre le casse-tête et les pieds de l'adulte était un instrument à face plate finement retouché, long de 120 mm et large de 55 mm au tranchant (pl. VII, fig. 5).

5. — Cinq gros éclats de silex sans traces apparentes d'utilisation et quelques coquilles d'*Hélix Némoralis* L. étaient dispersés autour des corps.

6. — Enfin, plusieurs os longs *entiers* appartenant au sanglier, au cerf et au chevreuil étaient déposés aux pieds de l'adulte, près du plus âgé des deux enfants.

Notre attention a été attirée par ce fait, car tous les ossements d'animaux retirés des foyers d'habitations avaient été brisés et fendus longitudinalement. Ces os longs étaient probablement porteurs de quartiers de viande lors de leur enfouissement et constituaient une offrande ou, au même titre que les instruments usuels, une réserve indispensable à la seconde vie des disparus.

Remarquons qu'à part les deux poinçons en os retrouvés à gauche et portés vraisemblablement à la ceinture de l'adulte, tous les objets funéraires étaient à droite, à portée de la main agissante si l'on peut ainsi s'exprimer; ce n'est pas là semble-t-il l'effet du hasard ?

La rareté des rites funéraires observés chez ces groupes néolithiques qui paraissent n'avoir apporté que peu d'intérêt au culte des morts est chose bien connue. C'est en regard de cette constatation que le mobilier

funéraire de la sépulture d'Avennes prend toute son importance. Ici, le défunt a été entouré de soins vraiment particuliers et que l'on imagine volontiers réservés à un personnage ayant occupé un rang social élevé au sein de la tribu. Cette idée est renforcée par la présence du casse-tête, pièce vraiment exceptionnelle, et les autres pièces du mobilier funéraire.

Enfin, que penser de ces sépultures avec enfants exhumées également à Spiennes et à Strépy ?

S'agit-il de décès simultanés ou faut-il y voir des sacrifices sanglants ? Ces deux hypothèses sont également plausibles.

ETUDE MORPHOLOGIQUE ET ANTHROPOLOGIQUE DES OSSEMENTS PRÉHISTORIQUES D'AVENNES

par le Dr. Gustave VERDIN

La sépulture d'Avennes contenait les restes de trois squelettes humains en assez bon état de conservation : un squelette adulte et deux squelettes d'enfant en bas âge.

I. SQUELETTE ADULTE

1. Crâne :

Le crâne brisé en une cinquantaine de fragments a été reconstitué d'une manière particulièrement fidèle par le Professeur Twiesselmann, Directeur de Laboratoire à l'Institut Royal d'Histoire naturelle de Bruxelles.

La boîte crânienne est pratiquement complète à part une grande perte de substance qui fait communiquer les deux cavités orbitaires et les cavités nasales avec la cavité crânienne. Il faut noter également quelques petites pertes de substance aux endroits suivants :

- a) au niveau du stéphanion droit;
- b) au niveau du stéphanion gauche;
- c) sur la bosse pariétale droite;
- d) au niveau de l'écaille du temporal droit, au dessus de la cavité glénoïde;
- e) sur le bord droit du trou occipital en arrière du condyle ;
- f) au niveau de la soudure occipito-temporale gauche en dehors et en arrière du trou déchiré.

Ces six petites pertes de substance n'affectent en rien la précision de nos mensurations.

La voûte crânienne, vue dans son ensemble, présente un aspect assez frappant. Les arcades sourcilières sont robustes et proéminentes. Les bosses frontales sont bien marquées, tandis que la glabelle l'est peu. Le front

est bas et fuyant. Les bosses pariétales sont particulièrement saillantes et la saillie de l'inion est très nette. Les lignes courbes supérieures de part et d'autre de l'inion débordent fortement. De chaque côté de la crête occipitale externe se trouvent deux fortes saillies. Toute la partie située en dessous des lignes courbes supérieures est très rugueuse. Les empreintes des insertions des muscles extenseurs de la tête montrent que ceux-ci étaient très robustes.

On a l'impression très nette que la partie postérieure de la boîte crânienne est aplatie de bas en haut comme si une compression s'était exercée entre deux plans dont l'un se trouverait sur les deux pariétaux et l'autre de part et d'autre du trou occipital. Il en résulte que la protubérance occipitale externe est saillante, ce qui est dû principalement à une augmentation de la convexité de la face externe de l'occipital, surtout dans sa portion située au dessus de l'inion. Un autre caractère remarquable est la dépression de la suture pariétale sur une longueur de 8 cm, dans sa partie postérieure entre les trous pariétaux. Cette dépression orientée dans le sens antéro-postérieur transforme la suture sagittale en gouttière assez marquée.

Cette déformation générale du crâne peut être diversement interprétée. Quatre hypothèses peuvent être envisagées :

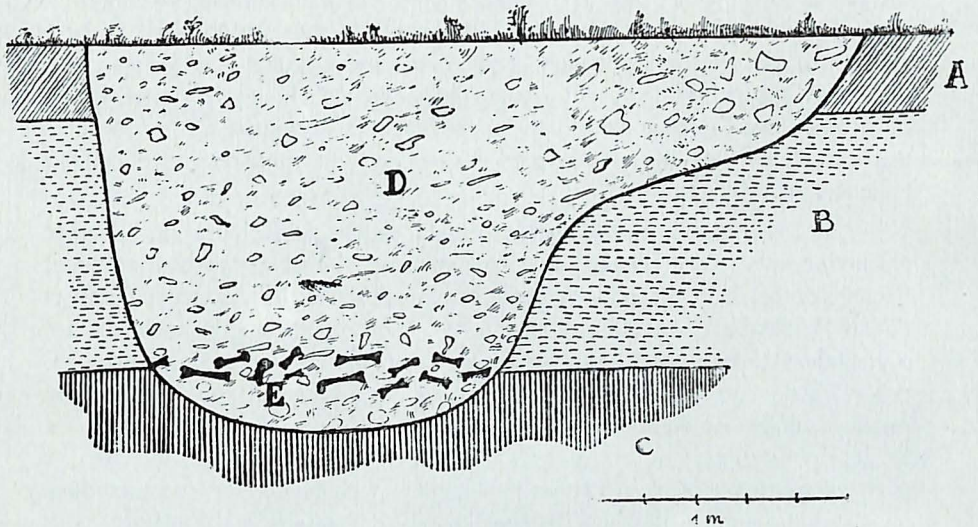
a) Une reconstitution imparfaite du crâne à partir des fragments découverts. Dans le cas qui nous intéresse, la chose ne paraît guère possible au point de justifier une déformation aussi forte.

b) Une déformation post-mortem due au poids de la terre recouvrant le crâne. Cette hypothèse peut être éliminée étant donné la position du crâne reposant sur le côté gauche lors de sa découverte. Cette position aurait provoqué un aplatissement inverse de celui constaté.

c) Une déformation artificielle du vivant de l'individu. Cette hypothèse laisse la porte ouverte à de nombreuses suppositions que nos connaissances actuelles ne permettent pas de déterminer exactement. On peut toutefois penser au port de charges sur la tête et aux déformations esthétiques artificielles observées chez certaines races primitives.

d) Un caractère racial.

Caractères des sutures. — La suture métopique est complètement soudée. La suture lambdique est encore libre; elle est du type 2 de Broca sur sa partie médiane, tandis que dans ses parties latérales, elle se complique jusqu'aux types 4 et 5. La suture sagittale, du type 5 de Broca, est soudée sur presque toute sa longueur. Il n'y a pas d'os épactal; quelques petits os wormiens sont visibles au niveau de la suture lambdique. L'état avancé de la soudure des sutures ne permet pas de déterminer la présence d'autres os wormiens (figure V).



SEPULTURE D'AVENNES

Fig. II. — Coupe de la fosse où ont été trouvés les ossements humains.

A. Terre arable; B. Limon jaune; C. Marne en place; D. Terre jaune mélangée à de la marne remaniée contenant des éclats de silex taillés, des ébauches de haches et de nombreuses coquilles d'*Hélix Némoralis*. Au sommet était un léger foyer dans lequel ont été trouvés des tessons de poteries et des os longs d'animaux; E. Niveau où gisaient les ossements humains.

2. Face :

Le massif facial est assez bien reconstitué. En plus des pertes de substances signalées dans la description du crâne, on remarque que le sinus maxillaire droit est effondré au niveau de la fosse canine. Les parois et la cloison des cavités nasales et orbitaires communiquent largement. La partie médiane de la cavité palatine est également disparue ainsi qu'une bonne partie de l'ethnoïde.

Nez : l'ensellure du nez est fort marquée. La partie inférieure des os nasaux fait une forte saillie en avant.

Orbites : des pyramides quadrangulaires qui constituent les cavités orbitaires, seules sont bien conservées les ouvertures antérieures et les faces externes. Les autres faces manquent, ce qui gêne dans une certaine mesure nos mensurations.

Dents : à l'arcade dentaire supérieure, il y a 14 dents. Il manque l'incisive médiane gauche et la première grosse molaire. La cicatrisation parfaite de l'alvéole indique que cette molaire a disparu du vivant de l'individu. La mâchoire inférieure présente un aspect gracile et les apophyses coronoides sont longues et minces. Toutes les dents sont présentes.



Fig. III. — Le squelette de l'adulte apparaissant.



Fig. IV. — Position des squelettes et du mobilier funéraire. — 1. Hache polie en silex; 2. Casse-tête poli en bois de cerf; 3. Instrument taillé en silex, type face plate; 4. Poinçons polis en os.



Fig. V. — Le crâne de l'adulte (profil).

Le sujet était porteur d'un système dentaire bien implanté, robuste et sans altérations visibles. L'usure des surfaces triturantes est plate, moyennement marquée. Même les canines et les incisives s'articulaient par une surface presque parallèle à l'axe de la dent.

3. Os du tronc et des membres :

Colonne vertébrale : toutes les vertèbres ont été retrouvées sauf une cervicale.

Cage thoracique : nous avons retrouvé 6 côtes intactes dont la première de chaque côté et 44 fragments divers. Les épines des deux omoplates ont disparu. Les clavicules ont perdu leur extrémité interne.

Ceinture pelvienne : l'os coxal gauche est intact et le droit a pu être reconstitué. Il en est de même du sacrum dont la restauration est parfaite sauf en ce qui concerne l'aile droite.

Os des membres : tous les os longs des 4 membres sont reconstitués sauf l'humérus droit. Les os longs ne présentent rien de particulier et n'accusent pas une musculature spécialement développée. Les rotules sont bien conservées. Nous avons comptés 67 os appartenant aux mains et aux pieds. Les os des deux tarse sont au complet.

MENSURATIONS ANTHROPOLOGIQUES

1. CRANE :

Diamètre antéro-postérieur maximum	197	mm
Diamètre iniaque	196	mm
Diamètre transverse maximum	150	mm
Diamètre frontal maximum	120	mm
Diamètre frontal minimum	98	mm
Diamètre bimastoïdien maximum	131	mm
Hauteur basillo-bregmatique	133	mm
Hauteur auriculo-bregmatique	109	mm
Diamètre oblique nasio-basilaire	102	mm
Diamètre alvéo-basilaire	96	mm
Courbe frontale	125	mm
Courbe pariétale	124	mm
Courbe occipitale	122	mm
Courbe sagittale totale	371	mm
Circonférence antéro-postérieur totale	152	mm
Circonférence opistion-basio	43	mm
Circonférence nasio-basilaire	109	mm
Courbe transversale sus-auriculaire	303	mm
Courbe transversale totale	452	mm
Courbe horizontale	542	mm
Longueur du trou occipital	42,5	mm
Largeur du trou occipital	33	mm

Indice céphalique : $\frac{150 \times 100}{197} = 76,1$, sous dolychocépale de Déniker.

VOLUME DU CRANE :

a) calculé par la méthode de Manouvrier :

$$\frac{197 \times 150 \times 133}{2} = 1965 : 1,14 = 1723 \text{ cc}$$

b) calculé par la méthode de Beddoë :

$$\frac{(\frac{1}{3} \times 542) \times (\frac{1}{3} \times 371) \times (\frac{1}{3} \times 452)}{2000} + (26 \times 0,3 \%) = \frac{1691 + (7,8 \%) = 1822 \text{ cc}}$$

Le volume du crâne oscille donc selon toute probabilité entre 1723 et 1822 cc. C'est là un crâne gros.

Indice hauteur-longueur :

$$\frac{133 \times 100}{197} = 67,5 \text{ (platycéphale)}$$

Indice hauteur-largeur :

$$\frac{133 \times 100}{150} = 88,6 \text{ (tapéinocéphale)}$$

Indice vertical auriculo-bregmatique :

$$\frac{109 \times 100}{197} = 55,3 \text{ (très platycéphale)}$$

2. FACE :

Indice facial :

$$\frac{76 \times 100}{135} = 56,2$$

Angle facial : 76°.

ORBITE

	<i>droite</i>	<i>gauche</i>
largeur orbitaire	42	42
hauteur orbitaire	36	36

L'indice céphalo-orbitaire et la capacité orbitaire ne peuvent être déterminés dans des conditions satisfaisantes.

NEZ

hauteur nasale : 55

largeur nasale : 23

$$\text{indice nasal} : \frac{23 \times 100}{55} = 41,8 \text{ (leptorrhinien).}$$

Diamètre nasio-mentonnier 122 mm

Diamètre nasio-alvéolaire 76 mm

Diamètre spino-alvéolaire	61 mm
Diamètre alvéolo-mentonnier	49 mm
Diamètre biorbitaire externe	110 mm
Diamètre bimaxillaire maximum	96 mm
Diamètre bimalaire	150 mm
Diamètre bigoniaque de la mandibule	104 mm
Diamètre byzigomatique	103 mm

(avec une légère réserve dûe au fait que les deux arcades zygomatiques sont absentes)

MANDIBULE INFERIEURE

$$\text{Indice de robusticité de la mandibule : } \frac{11 \times 100}{27} = 40,7.$$

L'angle symphysien semble dépasser légèrement 90°.

Hauteur des branches montantes : droite 61, gauche 57

Largeur des branches montantes : droite 32, gauche 35

3. BASSIN :

Hauteur maximum du bassin	205 mm
Diamètre bi-crête	250 mm
Indice général du bassin : $(250 \times 100) : 205 =$	122 mm
Diamètre promonto-sous-pubien	105 mm
Diamètre transverse	130 mm
Indice : $(105 \times 100) : 130 =$	80,7.

4. OS DES MEMBRES ET DE LA TAILLE :

Longueur des os avec la taille correspondante calculée d'après le tableau des pages 3 à 6 du tome premier de l'Anatomie Humaine Systématique de L. Testut - 8^e édition revue par A. Latarget, 1928.

	<i>droit</i>	<i>gauche</i>	<i>taille</i>
humérus	?	312	1624
radius	233	233	1635
cubitus	252	254	1644
fémur	429	429	1635
tibia	339	340	1605
péronné	333	333	1590

Taille probable : 1,62 m.

CONCLUSIONS :

En résumé, ce squelette est celui d'un homme d'une taille de 1,62 m.

D'après l'état des sutures, nous pouvons lui fixer l'âge approximatif auquel il est décédé. La synostose sagittale existe et se produit normalement entre 40 et 50 ans. La suture coronale n'étant pas soudée, le sujet

n'avait pas dépassé la cinquantaine. Le crâne est gros, du type sous-dolychocéphale selon Broca et Déniker; de plus il est très platycéphale et tapéinocéphale.

Les orbites sont mésocènes et le nez est leptorrhinien.

L'angle facial indique un orthognathe (76°).

L'indice de robusticité de la mâchoire est moderne tandis que l'indice du bassin est fort bas comme chez tous les hommes primitifs. Enfin les os longs n'ont rien de spécial. Si cet homme préhistorique présente une tête osseuse très particulière, les os du tronc et des membres se présentent dans l'ensemble comme ceux d'un homme moderne.

II. ENFANT N° 1

Nous décrivons sous ce nom le squelette d'un très jeune enfant étendu devant la face de l'adulte.

Le crâne a éclaté en de nombreux fragments sous la pression de la terre. Les courbures des os du crâne se sont modifiées. Aussi toute reconstitution est impossible. Cela ne nous empêche pas de faire quelques constatations intéressantes.

La grande fontanelle antérieure ou bregmatique n'est pas soudée (donc âgé de moins de 18 mois) et la suture métopique est visible dans sa totalité. Les deux rochers sont intacts.

Le maxillaire inférieur est relativement bien conservé; seules les deux incisives médianes étaient sur le point de percer (date d'éruption normale 6 à 8 mois). Du maxillaire supérieur, il reste un fragment du côté gauche avec des dents incluses.

La soudure des deux parties du maxillaire inférieur est visible dans la concavité de l'os et les apophyses génis sont en bon état.

De la colonne, il reste 5 corps vertébraux et 6 fragments d'anneaux vertébraux. Les deux points latéraux d'ossification ont déjà fermé l'anneau postérieur, mais les deux parties de cet anneau ne sont pas soudées sur la ligne médiane.

Les 12 os longs des membres ainsi que les deux ailes iliaques ont été retrouvés.

Nous concluons qu'il s'agit d'un squelette d'un enfant mort entre 6 mois et un an selon toute probabilité.

III. ENFANT N° 2

Nous dénommons ainsi le squelette d'un enfant inhumé aux pieds de l'adulte et qui fût exhumé en premier lieu par M. J. Destexhe-Jamotte.

Le crâne mince est complètement déformé et très fragmenté. La reconstitution fidèle en est impossible et nous ne pouvons tirer aucun renseignement des essais qui ont été tentés. La grande fontanelle est

soudée; ce qui signifie plus de 2 ans. Les deux rochers sont bien conservés ainsi que le corps du sphénoïde dont la suture est bien visible.

Les deux maxillaires sont aussi en bon état. Au maxillaire supérieur, il reste 5 dents qui semble avoir fait éruption de la gencive : les 2 incisives centrales, les deux canines et la première molaire. Les deux incisives latérales sont disparues.

Au maxillaire inférieur, il ne reste qu'une dent ayant fait éruption : il s'agit de la première prémolaire. La première grosse molaire est visible, mais elle est encore incluse dans l'os. Au niveau des alvéoles des incisives, on aperçoit en profondeur les bourgeons des dents définitives.

Il reste un nombre important d'arcs de côtes. Les omoplates et les clavicules sont bien conservées. Nous comptons 18 fragments d'os dans un état de conservation remarquable. Aucun corps vertébral n'est soudé à l'anneau. L'examen des fragments vertébraux montre que les deux points latéraux d'ossification sont soudés entre eux, mais que l'anneau vertébral n'est pas soudé au corps vertébral. Les facettes articulaires de ces deux parties de la vertèbre sont dans un bon état de conservation.

Les diaphyses des os longs sont presque au complet excepté 3 os d'avant-bras. Les extrémités des os longs ont un aspect rogné là où se trouvaient les cartilages de conjugaison. Il est donc impossible de faire des mensurations. L'os coxal est en bon état mais ne présente que sa portion iliaque gauche. L'ischion, le pubis et le sacrum n'ont pas été retrouvés.

En nous basant principalement sur la dentition, nous assignons à ce squelette un âge de 2 ans et demi à 3 ans.

Dr VERDIN.

CONSIDERATIONS GENERALES ET CONCLUSIONS

Les cinq gisements préhistoriques précédemment décrits et analysés appartiennent à un ensemble industriel néolithique localisé sur les affleurements du crétacé de la Méhaigne moyenne. Le village actuel d'Avennes est le centre géographique et industriel de ce vaste complexe qui s'étend sur plus de 10 km de longueur.

Les observations reprises ci-après confèrent à ces sites le caractère exclusif de chantiers d'extraction et du débitage du silex. La population préhistorique des environs venait s'y approvisionner en matière première qui était dégrossie sur place, les produits les plus parfaits étant emportés pour être achevés et utilisés ailleurs.

Ces sites n'ont pas été habités d'une manière permanente par un grand nombre d'individus.

En effet :

1. — Les haches polies en silex sont rares.

2. — Les polissoirs font défaut.
3. — La totalité des fragments de poteries ne semble pas appartenir à plus de 15 vases différents.
4. — Les emplacements d'habitations sont rares, d'une grande pauvreté et donnent l'impression de campements.
5. — Les grattoirs et les couteaux sont peu marqués par l'utilisation.
6. — Les sépultures sont exceptionnelles.

D'autre part :

1. — Les 75 puits d'extraction du silex fouillés ou repérés à présent ainsi que les nombreux débris de la taille attestent de multiples séjours échelonnés sur un temps assez considérable ou par de nombreuses tribus.
2. — L'outillage des mineurs et des tailleurs de pierres est abondant et fortement utilisé.

Industrie lithique

A l'exception de quelques pièces achevées, oubliées ou déposées en offrande dans la sépulture, l'outillage en silex est représenté par de nombreuses ébauches, des pièces manquées ou rebutées qui donnent une idée assez imparfaite de l'adresse et des possibilités de ce peuple laborieux.

Les haches, les hachettes et les ciseaux étaient les outils les plus nécessaires pour lutter contre la forêt; avec les coupleurs-scies et les couteaux, elles forment un ensemble qui offre bien des analogies avec celui des stations minières de Spiennes et de Sainte-Gertrude (Limbourg hollandais).

Les pointes de flèches sont en forme de feuille et taillées sur les deux faces comme à Spiennes mais à Avennes, les pics en silex n'existent pas et le débitage du silex y est beaucoup moins adroit. Les nuclei polyédriques sont en très forte majorité et rappellent la technique campignienne.

Les lames sont mal venues et atteignent rarement plus de 120 mm de longueur, mais il convient de mettre l'accent sur la qualité de la matière première nettement inférieure à celle du Hainaut notamment.

L'industrie osseuse et en bois de cervidés

L'industrie osseuse est pauvre, mais les bois de cervidés convertis en outils abondent. Cet outillage est principalement approprié à l'extraction et au débitage du silex et trouve son pendant à Spiennes. Il semble que la marne altérée et gisant à faible profondeur ait fait préférer comme à Obourg le pic en bois de cervidés au pic en silex.

La marne est effectivement beaucoup moins dure que la craie qui a été creusée à Spiennes sur des profondeurs qui atteignent parfois 16 m.

A Avennes, les puits ne s'enfonçaient guère à plus de 6 ou 7 m dans la marne elle-même surmontée de couches de sable épaisses et meubles. La malléabilité des couches de terrains paraît donc avoir été

déterminante dans le choix des pics en bois de cervidés et des pointes à main plus préhensibles et probablement tout aussi effectifs que les pics en silex en pareil milieu.

A Spiennes où les deux types de pics ont été retrouvés, plusieurs archéologues auraient constaté l'emploi des pics en bois de cervidés pour creuser les couches superficielles du terrain tandis que l'usage des pics en silex était réservés aux galeries profondes (1).

Céramique

Par sa technique de fabrication, ses formes, sa pâte, la poterie de la vallée de la Méhaigne peut être comparée à celle de Spiennes, de Boitsfort et de Michelsberg avec qui elle forme une famille dont l'intimité n'échappera à personne.

Anthropologie

Le type humain néolithique de la Vallée de la Méhaigne est connu par la sépulture d'Avennes. Il s'agit d'un homme de petite taille, aux membres graciles et au crâne gros de type sous-dolychocéphale, platycéphale et tapeïnocéphale (2).

Sépulture, rites funéraires

La sépulture est caractérisée par l'inhumation en fosse d'un corps replié, accompagné de squelettes d'enfants étendus.

La richesse du mobilier funéraire, le dépôt de quartier de viande, et l'éventualité d'un repas funéraire avec bris rituel d'un vase après la fermeture de la fosse prouvent que ces populations attachaient une grande importance au culte des morts. Ce cas est unique à ce jour en Belgique mais nous avons souligné antérieurement la possibilité d'une sépulture réservée à un personnage de marque.

Quoiqu'il en soit, les caractères anthropologiques de ce type humain, la sépulture en fosse et surtout la présence des enfants sont à rapprocher des sépultures du bassin de la Haine.

Date

Les diverses observations relatives aux puits d'extraction, aux ateliers de la taille du silex, aux habitations, à l'industrie lithique, céramique, en os et en bois de cerf, au type anthropologique et à la sépulture permettent d'établir la parenté évidente qui unit l'industrie néolithique de

(1) DE PAUW et VAN OVERLOOP, Bulletin Société Anthr. Belge, VIII (1889-1890) p. 31. — Découvertes de M. J. Breuer. Bull. Musées Royaux d'Art et d'Histoire, 2 (1930), p. 87.

(2) Docteur Paul JANSSENS : Le Squelette Néolithique d'Avennes — Sa Perforation Sternale. Etude présentée à la S.R.B.A. et P. de Bruxelles en séance du 26-9-60. A l'impression.

la vallée de la Méhaigne à celle de Spiennes et des environs. Les différences, d'ordre mineur d'ailleurs, sont imputables à la grande distance qui séparent ces différents sites et aussi aux influences telluriques diverses. On devra cependant convenir que ces particularités locales n'ont pu qu'altérer superficiellement certains aspects de cette grande famille néolithique que l'on qualifie présentement de Michelsberg.

Durée de l'activité de ces chantiers

Le grand nombre de puits et les multiples difficultés inhérentes au travail de creusement et de remblaiements avec des outils aussi rudimentaires, ainsi que la quantité considérable de déchets de taille accumulés dans le voisinage plaident en faveur d'une activité de longue durée.

Ces travaux miniers étaient sans doute réservés à des ouvriers spécialisés, qui occupaient ces chantiers, ou qui étaient envoyés sur place au gré des besoins en matière première.

Malheureusement, l'absence de tous renseignements relatifs à la puissance effective et à la valeur quantitative exacte des mineurs employés à ces travaux contrarient singulièrement toutes les approximations de durée de l'activité de ces chantiers. Un point important est cependant acquis par l'étude de l'outillage retrouvé dans les ateliers. Les pièces appartiennent bien à une même technique néolithique et rien, jusqu'à présent, ne permet de déceler une évolution industrielle prononcée.

Cependant, il est certain que la vallée de la Méhaigne où le silex abonde, a été fréquentée par les préhistoriques en quête de matière première depuis le paléolithique inférieur ainsi qu'en témoignent les bifaces de Latinne et de Braives.

D'autre part, la hache polie en silex a été employée fort tard au Néolithique et a subsisté durant une partie de l'âge des métaux.

Apparemment, rien ne s'oppose à ce que certains puits soient plus tardifs. Aucune observation actuelle ne permet pourtant de l'affirmer et seule l'exploration complète de tous les puits pourrait apporter des précisions sur cette éventualité.

Aire de dispersion de l'industrie

La surface des plateaux cultivés bordant les deux rives de la Méhaigne est semée de silex taillés mutilés par les instruments aratoires. Des concentrations importantes ont été localisées à Ambresin, Avin, Cipllet, Avennes, Moxhe, Ville en Hesbaye, Braives, Latinne, Fumal, Fallais et Moha. La prospection des labours délavés par les pluies a fait retrouver quantité de haches polies en silex entières ou fragmentées, des pointes de flèches en forme de feuille, des couteaux et de très nombreux grattoirs sortis tout droit des ateliers de la Méhaigne.

Il ne fait aucun doute que la majorité de ces débris appartiennent à la civilisation de Michelsberg.

C'est donc sur les plateaux limoneux situés à moins de 1 ½ km des puits d'extraction que les habitations et les villages doivent être recherchés. La culture a malheureusement remanié tous les vestiges sur une profondeur de 0,30 m rendant ainsi le repérage des traces de pieux extrêmement malaisé.

En dehors de la vallée de la Méhaigne, d'autres débris dispersés ont été découverts en surface à Tourinne, Ligny et Warnant.

La Vallée du Geer supérieur et principalement les environs des sources sont également productifs de pièces de cette même époque. Ces industries néolithiques mélangées à des pièces d'époques postérieures sont échelonnées sur les deux rives et à proximité immédiate de la rivière à Lens-Saint-Remy, Villers-le-Peuplier, Lens-Saint-Servais, Blehen, Abolens, Geer, Darion, Hollogne-sur-Geer, Grand-Axhe, Berlooz et Waremmes.

Il est permis d'espérer que les projections futures et la meilleure connaissance de l'industrie de la vallée de la Méhaigne permettront d'étendre davantage cette aire de dispersion (3).

Place de l'industrie dans le Néolithique de la Hesbaye

La Hesbaye a été fort occupée et fréquentée durant tout le Néolithique.

La fertilité de ses terres, les multiples affleurements de silex et l'existence de nombreuses sources, ruisseaux et rivières ont largement contribué à la densité du peuplement de cette région. Vingt années de recherches personnelles et de fouilles en Hesbaye ainsi que l'étude du complexe industriel conservé dans les collections publiques et privées permettent d'identifier sûrement quatre grandes civilisations bien localisées.

1. La civilisation Campignienne représentée par un seul gisement hesbignon fouillé à ce jour, en bordure de la Méhaigne, à Latinne. Cette industrie rudimentaire est caractérisée par la présence de tranchets, de pics en silex, d'instruments à faces plate et de rabots taillés à grands éclats tandis que les haches taillées et les pointes de flèches sont absentes. Cette station de Latinne est comparable aux gisements des environs d'Aubel. Les traits d'archaïsme très nets qui les unissent ont porté certains préhistoriens à considérer cette phase comme appartenant au Pré-Campignien.

Cette affirmation est due à l'absence de haches taillées en silex utilisées à cette époque en France notamment. En Belgique, il paraît désormais acquis que les haches taillées n'ont été employées qu'après avoir été polies entièrement ou partiellement. Toutes les haches taillées découvertes

(3) Depuis la rédaction de ce mémoire MM. P. Claes et E. Milliau ont découvert à Ambresin une industrie qui présente bien des analogies avec celle de la Méhaigne.

Pierre CLAES et Edmond MILLIAU : Quelques silex préhistoriques d'Ambresin, Bulletin de la S.R.B.A. et P. de Bruxelles, T. LXVIII - 1957, pp. 41 à 46.

ne sont que le produit résiduel d'un complexe industriel qui ne trouve plus sa place dans le Campignien. A Aubel et à Latinne, l'emploi de la hache taillée en silex est ignoré, c'est là un des aspects typiques de la civilisation campignienne belge.

2. La céramique rubanée qui occupe principalement les terres les plus lourdes entre la Meuse, la Méhaigne et le Geer.

3. La civilisation de Michelsberg qui s'étire en de multiples stations principalement échelonnées le long des vallées de la Méhaigne et du Geer supérieur. Bien que cette phase industrielle soit facilement identifiable, aucune installation importante n'a pu être repérée jusqu'à présent dans le domaine des omaliens. Les haches polies trouvées isolément, en surface au dessus des fonds de cabanes omaliens sont bien connues puisque c'est là l'argument principal employé autrefois pour démontrer l'antériorité de l'Omalien sur le « Robenhausien ». Cependant cette observation intéressante est insuffisante pour résoudre le problème chronologique. Il reste à établir que ces haches polies en silex appartiennent bien au « Michelsberg » et non à des époques postérieures comme c'est le cas pour les pointes de flèches à pédoncule et ailerons perdues souvent à proximité des sources par des chasseurs en quête de gibiers.

En Hesbaye, la position des quatre grands groupes néolithiques qui ont choisi des zones géographiques différentes pourrait faire croire à première vue à une certaine contemporanéité.

Il y a lieu d'observer que cette « mise en place » correspond avant tout à des conditions telluriques particulières déterminées par des économies respectives. Plusieurs habitations de l'âge des métaux ont été découvertes au dessus des fonds de cabanes omaliens, cependant, à présent, les niveaux omaliens et « Michelsberg » n'ont pas été retrouvés en stratigraphie malgré les territoires exigus et voisins occupés par ces deux civilisations. Cette absence de superpositions prend un intérêt accru si l'on considère la véritable ceinture de gisements à haches polies en silex qui paraissent limiter vers l'Ouest le territoire occupé par les omaliens.

Au cours de leur progression, les omaliens venant de l'Est ont exploité successivement les terres limoneuses et les bancs de silex de la Hesbaye centrale avant d'aboutir à la vallée de la Méhaigne. Point le plus occidental atteint par leur avant-garde.

Cette progression s'est réalisée au gré des besoins en terres cultivables fraîches depuis la vallée du Rhin jusqu'à Latinne.

Un point important est désormais acquis : les Omaliens n'ont pas accédé aux affleurements marneux de la vallée de la Méhaigne et leur derniers villages de Tourinne et de Latinne sont situés à plus de 500 mètres à l'Est. Pour quelles raisons ont-ils arrêté leur marche vers l'Ouest et la rive droite de la Méhaigne où la structure des terres ne diffère pas de celles qu'ils affectionnaient de coloniser ?

Si les considérations d'ordre pédologique ne peuvent être retenues, l'éventualité de la présence d'un groupement humain important dans la vallée de la Méhaigne paraît logique. Dans ce cas, les installations campigniennes des environs de Latinne auraient constitué un des obstacles à la progression omalienne vers l'Ouest et justifierait leur bref séjour dans cette zone limitrophe.

Quant aux industries campignienne et de Michelsberg, les analogies de technique et d'outillage ne sauraient échapper à l'observateur.

Les gisements réciproques sont situés sur les mêmes affleurements marneux d'où est extraite la matière siliceuse au moyen de fosses à flanc de coteau par les Campignienns, à l'aide de puits profonds par les populations à haches polies. Le débitage des rognons de silex est pour ainsi dire identique, les nucléi sont globuleux : au Michelsberg apparaît le nucléus à lames, mais cette technique est primitive et beaucoup moins employée que l'autre.

Les ateliers respectifs sont dans le voisinage immédiat des fosses et des puits d'extraction, tous renferment une énorme quantité d'éclats utilisables inemployés.

L'outillage campignien de Latinne comprend des pièces grossièrement taillées : instruments à faces plates, rabots, coupleurs-scies, tranchets et pics en silex.

La majorité de ces instruments se retrouvent dans le Michelsberg mais ils sont plus finement taillés et retouchés, le tranchet se rarifie et le pic en silex disparaît et est remplacé par le pic en bois de cerf, probablement plus préhensible et en tous cas suffisant pour entamer la marne. Enfin et probablement en vertu soit de contacts, soit d'apports extérieurs, industriels et humains, apparaît la hache en silex et la céramique tulipiforme.

Dans la vallée de la Méhaigne, on a l'impression d'assister à une véritable évolution de la civilisation campignienne vers des types plus perfectionnés auxquels viennent s'incorporer des éléments nouveaux ou de remplacement. Les mêmes affinités entre les industries Campignienne et de Michelsberg ont été constatées à Spiennes.

4. La Civilisation de Seine-Oise-Marne, limitée aux zones calcareuses et aux terrains accidentés qui bordent la Meuse et ses affluents.

Malgré ces observations actuelles, le problème de la chronologie relative des civilisations néolithiques de la Hesbaye n'est pas entièrement résolu.

Deux hypothèses sont également valables si l'on envisage l'ordre des arrivées de ces civilisations en Hesbaye.

1. Omalien, Campignien, Michelsberg, Seine-Oise-Marne.
2. Campignien, Omalien, Michelsberg, Seine-Oise-Marne.

Considérant :

- 1) Que l'emploi des instruments polis en pierre s'est rapidement généralisé au début du Néolithique.
- 2) Le grand nombre de gisements du type de Michelsberg situés en bordure du territoire occupé par les Omaliens.
- 3) L'absence de superposition des habitations omaliennes et de Michelsberg.
- 4) Les origines mésolithique du Campignien.
- 5) La filiation qui unit les industries Campignienne et de Michelsberg.

Il paraît logique de placer au début de cette évolution technique la pénétration de la céramique rubanée en Hesbaye sans exclure l'éventualité d'une coexistence momentanée entre les fonds de cabanes omaliens et les puits d'extraction de la vallée de la Méhaigne.

Quoiqu'il en soit, l'intense activité des mines et des ateliers de la taille du silex de la vallée de la Méhaigne ainsi que la dispersion des produits lithiques ont considérablement influencé l'économie et la mise en valeur d'une bonne partie de la Hesbaye néolithique.

Ces considérations permettent de classer la Méhaigne moyenne parmi les centres néolithiques les plus importants de notre pays.

Au terme de ce travail, nous voulons remercier tout spécialement : Mademoiselle Hélène Danthine, professeur à l'Université de Liège qui a bien voulu examiner à plusieurs reprises les découvertes de la vallée de la Méhaigne et nous à prodigué de précieux et savants conseils tout au long de ce travail.

Le professeur Twiesselman de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Bruxelles qui a restauré le crâne d'Avennes.

Le docteur G. Verdin qui a étudié les ossements humains provenant de la Sépulture.

Il nous est agréable de souligner la collaboration exemplaire que la population de la vallée de la Méhaigne a apporté à nos travaux. Les villageois n'ont pas seulement voulu autoriser les recherches dans leurs champs cultivés, leurs vergers et leurs potagers, mais ils ont grandement facilité les repérages en nous signalant les indices trouvés en surface et en communiquant des observations d'un réel intérêt.

Cette aide désintéressée prouve, s'il en est besoin, combien les Hesbignons sont attachés à leur terre natale et combien ils sont restés fidèles aux lois de l'hospitalité.

Parmi les personnes qui prirent une part active à nos observations citons :

Monsieur l'abbé Lecocq, révérend curé d'Avennes;

le docteur Boxus, bourgmestre d'Avennes;

Mesdemoiselles Jamart et Gillot, Messieurs Delvaux, Graindor, Boulet, Gillot, Tavernier, Bosseloir, Stapelle, Faby, Plumiers, etc...

Messieurs E. Bawin, R. Bona, J. Docquier, E. Bona ont intelligemment travaillé au dégagement des couches archéologiques.

Messieurs J. Destexhe-Fossoul, J. Haeck et G. Destexhe ont étroitement collaboré à l'exhumation du matériel archéologique, à sa consolidation, à l'inventaire, au levé des plans et aux prises de vues.

A tous ces précieux collaborateurs, nous sommes heureux d'exprimer notre plus vive gratitude.

J. DESTEXHE-JAMOTTE.

St-Georges, mars 1959.

BIBLIOGRAPHIE

- Baron de LOE : Les ateliers et les Puits d'extraction du silex en Belgique et en France, en Portugal et en Amérique. (Paris - Leroux, 1892).
- Maurice LEFORT : Les cahiers de Spiennes. 1953-1954.
- Madame GILBERT-LOUIS (Maria Louis) : En Belgique nous croyons avoir la preuve que les haches en pierre n'ont été utilisées qu'après avoir subi l'action du polissage. (Bull. Soc. Préhist. Française. Avril 1933).
- Jean VERHEYLEWEGHEN : Découverte sur le territoire de Spiennes d'une phase d'occupation des hommes de Michelsberg antérieure à celle du plateau du « Camp à Cayaux ». (Bull. de la Soc. Roy. Belge d'Anthropologie et de Préhistoire, 1953, T. LXIV, pp. 141 à 162).
- J. VERHEYLEWEGHEN et H. de BECKER : Prolégomènes à Spiennes « Néolithique ». Première étude. Le Hachereau ou de la nécessité de désigner par un terme propre l'outil de morphologie intermédiaire entre le tranchet et la hache. (Ext. Bull. de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, T. LXVIII, 1957).
- J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS : Découverte de quatre gisements présentant des analogies avec celui du Campigny à Fouron-St-Pierre, Fouron-St-Martin et Remersdael. (Revue Anthropologique, Paris, Liège, n^{os} 9, 10, 11, 12, Sept.-Décembre 1921).
- J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS : Emplacements d'habitations et d'ateliers néolithiques à Spiennes. (Bull. Société Préhistorique Française, 1925, 19 fig.).
- Louis-René NOUGIER : Les Civilisations Campigniennes en Europe occidentale. Le Mans, Imprimerie Ch. Monnoyer, 1950.
- Baron de LOE et RAHIR : Ottenbourg et Boitsfort, deux stations néolithiques du Brabant avec nécropoles à incinération. (Bull. Soc. d'Anthropologie de Bruxelles, XXXIX (1924), pp. 142-166).

- M. E. MARIEN : Oud België van de eerste landbouwers tot de komst van Caesar. Antwerpen, 1952.
- M. de PUYDT : Fouilles dans la Station préhistorique de Latinne dite : « Cité Davin » exécutées en mars 1889. (Bull. Société d'Anthropologie, Bruxelles, t. VIII, 1889-1890, pp. 60 à 74, 1 planche).
- P. COLMAN : Le Néolithique et ses prolongements à Spiennes. (Ext. Bull. des Chercheurs de la Wallonie, t. XVI).
- H. VAN HEULE : Quelques observations sur les pointes de flèches en silex conservées dans les collections liégeoises. (Congrès de Liège 1932, 3 planches, fasc. IV. Fédération Archéologique et Historique de Belgique, XXIX, S., p. 57).
- H. DANTHINE : Voies et causes des migrations omaliennes. (Communication au Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques, Bruxelles, 1948).
- H. ANGELROTH : Les plus anciens cultivateurs de Belgique : les Omaliens. (Ext. des Annales de Gembloux, 3^e trimestre 1950).
- H. DANTHINE : Quelques expériences sur les techniques primitives de fabrication de poteries. (Ext. des Annales de la Fédération Historique et Archéologique de Belgique, 35^e Congrès, Courtrai 26-30 juillet 1953).
- H. BREUIL et R. LANTHIER : Les Hommes de la Pierre Ancienne (Paléolithique et Mésolithique), Nouvelle édition revue et augmentée, Payot, Paris, 1959.